

PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains www.saintgervais.com • N°32 • Hiver 2019/2020

La MJC fait peau neuve



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Rapport d'observations sur
les exercices 2012 à 2017

TÉLÉSIÈGE DES CHATTRIX

1^{er} investissement de la nouvelle
délégation de service public
des remontées mécaniques

PETIT TRAIN DU PARC THERMAL

15^e anniversaire



RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes concernant la gestion de la commune de Saint-Gervais-les-Bains au cours des exercices 2012 à 2017, présenté au conseil municipal du 18 décembre 2019, est disponible dans son intégralité sur le site de la mairie (www.saintgervais.com).

Rapport d'observations définitives - Commune de Saint-Gervais-les-Bains

SYNTHÈSE

La commune de Saint-Gervais-les-Bains est une station hivernale réputée, qui bénéficie de la présence du Mont-Blanc sur son territoire, atout majeur pour son image mais qui implique une attention particulière au regard des enjeux de police et de sécurité.

La commune bénéficie d'une situation financière particulièrement favorable, en raison du niveau élevé de ses produits de gestion liés au tourisme qui lui permettent de maintenir une fiscalité modérée. Ses indicateurs financiers sont systématiquement au-dessus de la moyenne des communes comparables. Après des difficultés budgétaires au cours des années 2000, qui ont été surmontées par une politique de rigueur budgétaire stricte, Saint-Gervais a lancé un important programme d'investissements. De nombreux chantiers ont été engagés, comme la construction d'une piscine couverte, d'une crèche, de la maison des jeunes et de la culture et de l'école, ainsi que la rénovation d'éléments de patrimoine. Ce programme de restauration participe à la diversification de l'attractivité touristique du territoire.

Pour ses projets, la collectivité a su mobiliser des cofinancements importants, sous forme de subventions ou de mécénat, qui ont permis de limiter son recours à l'emprunt. Peu endettée par rapport à d'autres stations comparables, la commune a poursuivi la maîtrise de ses autres charges de fonctionnement pour compenser une masse salariale dynamique liée à l'ouverture des nouveaux équipements.

Afin de maintenir ses capacités d'investissement pour l'avenir, dans le cadre d'une politique de modération fiscale, Saint-Gervais recherche à optimiser les recettes d'exploitation, notamment du domaine skiable et des thermes.

Les enjeux du territoire se situent aujourd'hui à un niveau intercommunal. Son développement passe par la concrétisation de projets impliquant les collectivités voisines, que ce soit pour le développement des sports d'hiver (liaison des domaines skiables) ou la réalisation de projets d'aménagement qui reposent sur des accords qui font aujourd'hui défaut. Celui-ci apparaît d'autant plus impératif que les stations de ski sont confrontées à la nécessité de revoir leur modèle de développement dans un contexte de vive concurrence et d'aléa climatique.

RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 : compléter le rapport d'orientations budgétaires (ROB) avec l'ensemble des informations financières prévues par les textes, notamment celles présentées aux créanciers de la commune sur les perspectives pluriannuelles, et assurer sa publication sur le site internet de la commune.

Recommandation n° 2 : mettre en conformité l'information financière avec l'instruction budgétaire et comptable M 14 en procédant aux corrections d'imputation nécessaires, au réexamen des restes à réaliser, des provisions et des immobilisations et à une révision de leur mode de gestion.

Recommandation n° 3 : faire évoluer le dispositif de collecte de la taxe de séjour, en améliorant la connaissance du parc locatif et en envisageant le recours à la taxation d'office, prévu par l'article L. 2333-38 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Recommandation n° 4 : refondre le régime indemnitaire de la collectivité à l'occasion du passage au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Recommandation n° 5 : doter la DRH des outils (système d'information de gestion des ressources humaines, suivi automatisé du temps de travail...) lui permettant d'assurer son rôle de pilotage, notamment des effectifs et de la masse salariale.

Recommandation n° 6 : demander au concessionnaire de l'établissement thermal la production d'un rapport annuel d'exploitation et la production d'un compte de résultat prévisionnel pluriannuel sur lequel sont adossés les investissements et en renforcer le contrôle.

Recommandation n° 7 : intégrer dans la liste des biens de retour de la délégation des thermes les investissements additionnels de 1,2 M€ réalisés en dehors du cadre de l'avenant n° 7.

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES..	2
ACTUALITÉS.....	3
URBANISME.....	4
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - FINANCES.....	5
VIE LOCALE.....	6-7

PETIT TRAIN DU PARC THERMAL.....	8
ALPAGES - FORÊTS - FLEURISSEMENT	9
DU CÔTÉ DES CHATTRIX	10
AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE	11

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE.....	12-13
TOURISME	14-15
CULTURE ET PATRIMOINE.....	16-17
AGENDA	18

ÉVÉNEMENTS.....	19
SPORTS	20-21
EXPRESSION POLITIQUE	22
EN BREF	23
ÉTAT CIVIL / INFORMATIONS PRATIQUES.....	24



Directeur de publication : Jean-Marc Peillex / Rédaction en chef : Nathalie Deschamps / Rédacteurs : Mathieu Charrière, Jocelyn Clévy, Véronique Clévy, Céline Coletto Blanc-Gonnet, Marie-Christine Dayve, Renaud Duquy-Nicoud, Nathalie Deschamps, Célia Ecarnot, Marie-Christine Favre, Jeanne Flament, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Jean-Michel Guinois, Gwendoline Jagot, Didier Joseph, Emma Legrand, Karen Mazzilli, Jean-Marc Peillex, Mégane Pepa, Monique Ract, Elsa Riche, Coralie Roubeau, Bernard Séjalon, Elan citoyen, Notre ambition Saint-Gervais, Services de l'état civil et du SIG. / **Crédit photos :** Association du petit train du parc thermal, Association de l'école de musique, Erwan Bibollet, Guillaume Borge, Véronique Clévy, Céline Coletto Blanc-Gonnet, Colombe Boncenne, Collection Marguerite Camuset, Pascal Deloche, Nathalie Deschamps, Claire Grandjacques, Fred Manneveau, Monique Marchand-Arvier, MJC En Coutère, Boris Molinier, Julien Pelloux, Pepper studio, Monique Ract, Bernard Séjalon, STBMA, Bernard Tartinville, Transdev Mont-Blanc Bus, TV8 Mont-Blanc, Landry Vallin, Familles Orset et Tuaz, Office de tourisme de Saint-Gervais, Mairie de Saint-Gervais, X. / **Maquette :** scoop communication 11384-MEP / **Impression :** Imprimerie Kalistène / **Informations légales :** ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 7 000 exemplaires. Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable home compost



VERS UN CLASSEMENT DU MONT-BLANC...

Le 19 novembre 2019, une nouvelle étape a été franchie pour tendre vers un plus grand respect du Mont-Blanc.

1^{RE} ÉTAPE

Jean-Marc Peillex a été entendu le 31 octobre 2019 par la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable du Sénat, dans le cadre du dépôt d'une proposition de loi par le Sénateur Jérôme Bignon, portant diverses mesures tendant à réguler l'hyperfréquentation des sites naturels et culturels patrimoniaux.

2^E ÉTAPE

Interpellé par un courrier du maire de Saint-Gervais au mois d'octobre sur la question de l'accès au Mont-Blanc et des actes d'incivilité contraires à la préservation de ce site, Emmanuel Macron a souhaité que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du Conseil de défense écologique du 7 novembre 2019.

À l'issue de ce Conseil, le Président a mandaté

la ministre de la Transition écologique et solidaire, madame Elisabeth Borne, en lien avec la secrétaire d'État, madame Emmanuelle Wargon, afin de traiter ce dossier et d'apporter rapidement des réponses concrètes. Cette décision a été notifiée au maire de Saint-Gervais par courrier daté du 18 novembre 2019, montrant clairement l'intérêt et la détermination du Président pour la protection de ce sommet qui doit redevenir le symbole de la pureté, de l'effort et de la liberté.

3^E ÉTAPE

Le 19 novembre, la rencontre entre le maire, Jean-Marc Peillex, et la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, a permis d'apporter les éclairages nécessaires à une meilleure appréhension de l'ensemble des problématiques, afin de proposer les décisions les plus adaptées pour préserver le site exceptionnel du Mont-Blanc mais aussi assurer le principe de la liberté d'accès pour tous à la montagne.

Aujourd'hui, la seule règle s'appliquant au Mont-Blanc est celle liée aux sites classés, et les seules sanctions applicables sont des sanctions liées au droit de l'urbanisme.

La mise en place de la brigade blanche au cours de l'été 2019 a permis une avancée importante, mais ce n'est pas suffisant. Il est maintenant nécessaire de passer à la vitesse supérieure et d'établir un plan de gestion avec des règles de fonctionnement assorties de sanctions claires et dissuasives. Au-delà d'une certaine altitude, quel que soit le cadre juridique qui sera choisi (opération Grand Site ou autre), cette réglementation est urgente !

Si le site du Mont-Blanc mérite de trouver les bons outils de protection, ceux-ci devront prendre en compte les particularités des communes qui l'entourent, Chamonix, Les Houches, Saint-Gervais et les avis et propositions de leurs élus.

Monument en mémoire des victimes des crashs des avions d'Air India



Suite à la venue à plusieurs reprises de l'Ambassadeur d'Inde à Saint-Gervais dans le courant du printemps dernier, et sur proposition de la Commune de Saint-Gervais, le Gouvernement indien a érigé et financé la construction d'un monument au Nid d'Aigle à la mémoire des victimes des crashs des avions d'Air India sur le Mont-Blanc, du Malabar Princess en 1950 faisant 48 victimes, et du Kangchenjunga en 1966, 117 victimes dont le célèbre physicien nucléaire indien Homi Jhehngir Bhabha.

En 1950, une caravane, composée des guides André Chapelland, Louis Jacquet, Charles Margueron, Louis Viallet, et du maréchal des logis François Pignier, était partie de Saint-Gervais dans des conditions météorologiques épouvantables pour se rendre sur le site du crash du

Malabar Princess, malheureusement pour constater qu'il n'y avait aucun survivant. Les membres de cette caravane ont été salués comme de véritables héros tant en France qu'en Inde.

Ce monument, en forme de kairn et parfaitement intégré dans le site, a été inauguré le 23 août par Son Excellence le Premier Ministre d'Inde, Narendra Modi, depuis le siège de l'UNESCO à Paris devant plusieurs centaines d'Indiens, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, et sur le site par Bruno Charlot, Sous-préfet de Bonneville, et certains des enfants et petits-enfants des guides membres de la caravane de 1950.

De très nombreux médias indiens (télévisions, presse...) ont relaté cet événement en Inde.

CLAUDE BARTOLONE, UN SOUTIEN D'IMPORTANCE !

Claude Bartolone, ancien Président de l'Assemblée Nationale, est venu à Saint-Gervais le 6 novembre dernier pour apporter officiellement son soutien à Jean-Marc Peillex dans le combat qu'il mène depuis de nombreuses années pour la protection du Mont-Blanc.

La venue à Saint-Gervais du Président Bartolone lui a permis de mieux appréhender la problématique de protection du Mont-Blanc et ses enjeux. Il a déjà contribué à sensibiliser le Président de la République, Emmanuel Macron, à cette impérieuse nécessité.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT-GERVAIS CONFORTÉ PAR LES 8 JUGEMENTS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

UNE PROCÉDURE QUI DURE DEPUIS PRÈS DE 3 ANS

L'incertitude qui pouvait planer sur la stabilité du développement de la commune de Saint-Gervais, à la suite des recours déposés par huit habitants, deux associations environnementales, le Mouvement Ecologique de la Haute-Vallée de l'Arve, présidé par le Sallanchard Denis Nouvellement, et la FRAPNA régionale et départementale, a été levée au travers des jugements rendus par le Tribunal Administratif de Grenoble le 31 octobre 2019.

La commune voit conforter, au travers de ces décisions, la politique de développement de son territoire dont l'écriture est transcrite dans tous les documents composant le PLU.

P.O.S. ET P.L.U. UNE HISTOIRE COMPLIQUÉE ET CONFLICTUELLE

Le document initial établi en 2006 avait fait l'objet d'une très large concertation avec les habitants, résidents permanents ou secondaires, les services de l'État et les associations agréées. Il mettait un terme à des décennies de contentieux d'urbanisme et de conflits entre résidents permanents et secondaires.

C'est ce document qui a servi de « fil rouge » au développement respectueux et au renouveau de toute la commune, du Fayet à Saint-Nicolas de Véroce en passant par Saint-Gervais.

En 2016 la révision de ce document avait permis de le mettre en conformité avec les nouvelles dispositions légales et réglementaires (Loi ALUR, GRENELLE 2...) tout en respectant l'essentiel du

document, dont la plupart des zones constructibles.

LES RECOURS AU NOMBRE DE 8

Huit recours ont été faits par sept requérants :

- Monsieur Jean-Bernard DELACHAT
- Le Mouvement Ecologique de la Haute Vallée de l'Arve et la SCI du FRENEY représentée par monsieur Roger MABBOUX
- Monsieur et madame Stéphane GRANDJACQUES et NATURE and LODGE (camping de Miage)
- Messieurs Daniel et Laurent DUFFOUG-FAVRE, madame Florence DUFFOUG-FAVRE, la SAS MONT-BLANC IMMOBILIER, la SC des CHALETS DE PIERRE PLATE, la SARL FLORANI
- Monsieur François LAMY
- L'indivision RAFFIN représentée par madame Muriel PINGET
- La FRAPNA Région et Haute-Savoie

LES OBJECTIFS DES RECOURS

En commun, l'annulation pure et simple du document d'urbanisme révisé mais aussi pour certains que leurs droits anciens soient rétablis ou améliorés (constructibilité de leurs parcelles personnelles).

LA DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal a écarté l'essentiel des moyens invoqués, qu'ils soient de forme ou de fond, et il a rejeté l'essentiel des réclamations à l'exception :

- de l'annulation partielle de la zone AUd des Bétasses/Chosalet, située à proximité des Communailles et de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) qui y était

attachée, selon les requêtes de MM. DELACHAT, consorts DUFFOUG-FAVRE et autres, FRAPNA,

- de l'annulation partielle de la zone Aub de l'Essey, située à proximité du Bettex et de l'OAP qui y était attachée (précision la commune est co-proprétaire d'une partie des terrains avec madame Marcelle ORSET), selon la requête de la FRAPNA,
- de l'annulation partielle de la zone humide qui avait été imposée par l'État au travers de son « porter à connaissance » sur la zone du Camping de Miage (inventaire ASTERS), selon la requête des consorts GRANDJACQUES et NATURE and LODGE,
- de la zone AUBb du Bettex, où la commune souhaitait voir se réaliser le centre de ce village, pour laquelle il a réservé sa décision sous 30 jours dans l'attente de celle de la commune de modifier le règlement de cette zone, selon la requête de la FRAPNA.

Le Tribunal Administratif a également rejeté l'argument des consorts DELACHAT, DUFFOUG-FAVRE et autres, GRANDJACQUES selon lequel la tenue du Conseil municipal au Fayet aurait été irrégulière (la révision du PLU ayant été approuvée lors de la séance de novembre 2016 au Fayet) et celui de Laurent DUFFOUG-FAVRE, Conseiller municipal d'opposition, qui arguait ne pas avoir reçu la convocation à cette séance du Conseil.

LES CONSÉQUENCES DE CES JUGEMENTS

Comme c'est le droit, pour les secteurs qui ont fait l'objet d'annulations

partielles, ce sont les règles du PLU précédant l'annulation (2006 modifié et révisé en 2011) qui sont rétablies.

Toutefois, celles-ci ne peuvent s'appliquer que si elles ne sont pas contraires aux règles nationales en vigueur.

Ce rétablissement est donc purement formel et peut être considéré comme un droit « illusoire ».

CE QU'IL FAUT EN CONCLURE

La sécurité juridique du document d'urbanisme qu'est le PLU est établie, ce qui est rare dans les communes du Pays du Mont-Blanc.

Le travail sérieux effectué par les services d'urbanisme de la commune, les élus, assistés du cabinet Espace-Ville, en partenariat avec l'État et toutes les personnes associées, est reconnu au travers de ce jugement.

Au travers des annulations partielles que ces recours ont générées, des propriétaires fonciers de la commune ont été lésés.

Par **arrêté n°2019/273 JB en date du 18 novembre 2019**, le Maire a engagé la procédure de modification n°3 du P.L.U. du 9 novembre 2016 en vue de procéder à la régularisation prescrite dans le jugement du 31 octobre 2019, et à la mise à jour les annexes relatives aux servitudes d'utilité publique afin de prendre en compte la servitude instituée au titre du Code du Tourisme pour le domaine skiable de Saint-Gervais-Mont d'Arbois/Saint-Nicolas Mont-Joly.

Mise à jour des servitudes de pistes de ski et remontées mécaniques sur le versant Saint-Gervais / Mont d'Arbois / Mont Joly

À l'occasion de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme, prescrite par arrêté municipal du 18 novembre 2019, il sera procédé à l'actualisation du document d'urbanisme suite à l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2019 portant institution des servitudes de pistes de ski et remontées mécaniques au titre du Code du Tourisme sur le versant Saint-Gervais / Mont d'Arbois / Mont Joly. Ces servitudes

permettent de pérenniser l'activité du domaine skiable, notamment pour l'exploitation, l'entretien et la sécurisation des pistes de ski, des remontées mécaniques et de ses installations, tout en dégageant les propriétaires des responsabilités afférentes.

Il est rappelé que cette procédure constitue une mise aux normes juridiques de la situation actuelle du

domaine skiable. Tout nouveau projet à intervenir devra faire l'objet d'une nouvelle enquête publique.

Les indemnités versées jusqu'alors pour le passage des pistes de ski alpin et nordique pour l'ensemble des propriétaires concernés par les servitudes instituées sont maintenues et font l'objet de convention d'indemnisation individuelle.

En effet, la commune a fait le choix de conserver le système d'indemnisation annuelle préexistant. Celle-ci aujourd'hui s'élève pour les pistes de ski de fond à 1 euro/mètre linéaire et pour les pistes de ski alpin, selon la nature des terrains, à :

- 76 euros/hectare de landes,
- 495 euros/hectare de terres
- et 575 euros/hectare de forêts.

Concernant les indemnités pour le passage des remontées mécaniques et l'enneigement artificiel, celles-ci sont directement versées aux propriétaires concernés par l'exploitant du domaine skiable.

CASINO DE SAINT-GERVAIS, NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EN 2020

À l'issue d'une procédure de délégation de service public lancée le 4 décembre 2018, un seul dossier est parvenu à la mairie. La SAS SAINT-GERVAIS LOISIRS (groupe Tranchant), actuel délégataire du casino et seule candidate, a été, après négociation, retenue par le maire pour la nouvelle délégation. Le conseil municipal du 13 novembre 2019 a validé le choix du maire à la quasi-unanimité.

Le nouveau contrat, qui débutera le 15 avril 2020, est conclu pour une durée de **10 ans**, soit jusqu'au 14 avril 2030.

OBJET DE LA CONCESSION

La concession du Casino consiste en :

- l'exploitation annuelle de jeux de hasard avec un parc de tables de jeux et de machines à sous (sous réserve de l'autorisation ministérielle des jeux)
- l'exploitation des activités de bar et de restauration
- la mise en œuvre d'un programme annuel d'animations pour la salle de spectacle (concerts, galas, théâtre, diners spectacles, etc.)

AMÉLIORATION DE LA RÉMUNÉRATION COMMUNALE

Le résultat de la négociation permet à la commune d'améliorer sa rémunération

dès la prise d'effet du contrat, grâce aux versements de plusieurs redevances :

- Un prélèvement progressif sur le produit brut des jeux
Le concessionnaire versera à la commune un prélèvement progressif calculé sur le produit brut des jeux perçu chaque année, diminué du montant de l'abattement légal.

La redevance sera de **12 %**, au lieu des 10 % actuels, sur la tranche de 0 à 5 millions d'euros de produit brut des jeux, puis de **15 %** sur la tranche au-delà de 5 millions.

- Une contribution au développement du **tourisme** de la commune et de la promotion de la station d'un montant annuel de **15 000 € TTC** versé à l'Office de Tourisme de Saint-Gervais.

- Une contribution au **rayonnement culturel**

Ce financement d'un ou plusieurs spectacles vivants hors les murs du Casino n'excédera pas **15 000 € TTC/an**.

- Une contribution au **maintien du patrimoine culturel**

Cette participation au maintien du patrimoine culturel bâti ou au soutien à la politique d'œuvres d'art contemporain

« 2KM³, Saint-Gervais Contemporary Art Platform » se fera via un mécénat d'entreprise d'un montant de **15 000 €/an**.

- Une contribution au CCAS de la commune pour les **œuvres sociales** d'un montant annuel forfaitaire de **7 600 € TTC**.

Ce renouvellement de concession permet de sécuriser et augmenter les recettes de la commune pour les 10 ans à venir.

Gageons que le groupe Tranchant mettra tout en œuvre dans ces 10 prochaines années pour que le Casino de Saint-Gervais reste le premier casino du Pays du Mont-Blanc en classement et en chiffre d'affaires !

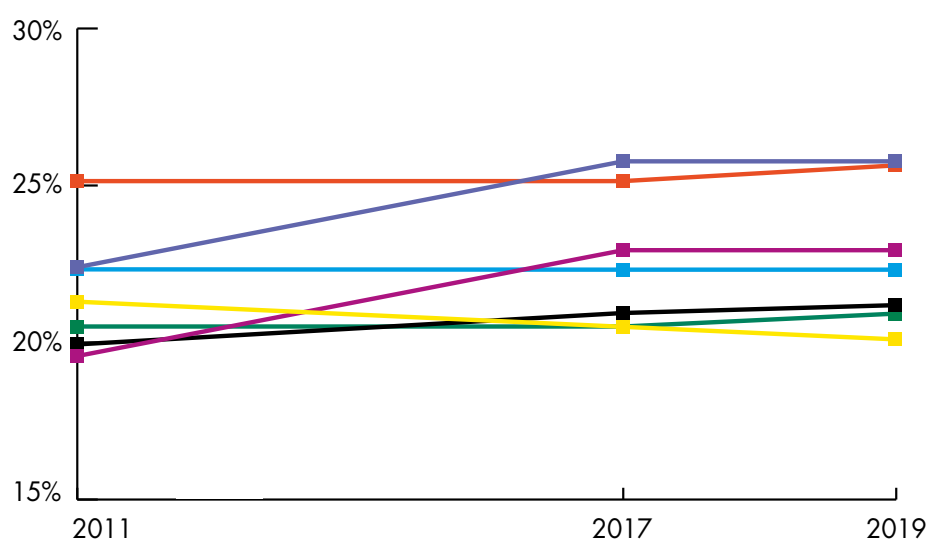


TAUX D'IMPOSITION

Comparatif avec des communes/stations touristiques de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et des alentours

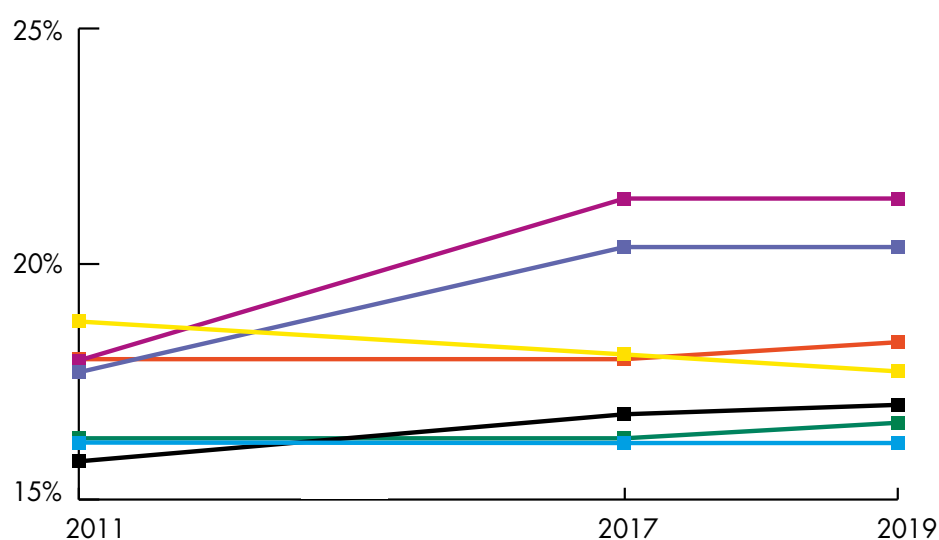
La commune de Saint-Gervais s'inscrit, depuis 2014, dans une politique de baisse continue par année des taux d'imposition des taxes locales directes*, baisse du montant de l'augmentation des bases (valeurs locatives) dans la limite de 1% par an.

* Taxe d'habitation, Taxe Foncière, Contribution Foncière des Entreprises



TAUX D'IMPOSITION

Il est précisé que la taxe foncière payée par l'utilisateur dépend également du classement de chaque bien et de la valeur locative qui en découle, valeur attribuée par la commission des impôts par rapport à une liste de biens de référence.



TAUX D'IMPOSITION

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DES ENFANTS



Le 18 octobre dernier, les enfants scolarisés en CM1 et CM2 à Saint-Gervais ont voté pour élire leurs nouveaux représentants. Dans chaque école, les bureaux de vote ont été tenus par les enfants eux-mêmes, qui ont ainsi fait l'expérience de l'engagement citoyen.

Le Conseil Municipal des Enfants, composé de 18 membres, a été officiellement installé le 6 novembre 2019 par le Maire en salle consulaire.

Accompagnés par les élues, Nathalie Deschamps et Corinne Colin, et par Landry Vallin, animateur jeunes à la MJC, les enfants ont déjà commencé à travailler sur les thèmes qui leur tiennent à cœur : l'environnement, le lien intergénérationnel, la cuisine et les animations pour les jeunes.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

- Romane BERGONZOLI, ÉCOLE MARIE PARADIS
- Timothé BLANC-GONNET, ÉCOLE MARIE PARADIS

- Théo BONNET, ÉCOLE DE BIONNAY
- Iliana BOTHOLIER, ÉCOLE DU FAYET
- Lucas CHAPPELLAND, ÉCOLE DE BIONNAY
- Sarah CLARY, ÉCOLE DU FAYET
- Bianca COURCELLE PAILLETTE, ÉCOLE DU FAYET
- Simon DALLEINNE, ÉCOLE DE L'ASSOMPTION
- Mayaline GENDRIER, ÉCOLE DU FAYET
- Finlay GEOGHEGAN, ÉCOLE MARIE PARADIS
- Lilian GOBERT HECTOR, ÉCOLE MARIE PARADIS
- Féodor GRAVIER, ÉCOLE MARIE PARADIS
- Ava GUINEL, ÉCOLE MARIE PARADIS
- Mathilde LEFEBVRE, ÉCOLE DE L'ASSOMPTION
- Théo NICLOUD, ÉCOLE MARIE PARADIS
- Tess RENAUD, ÉCOLE DU FAYET
- Tia REY BOUZAS, ÉCOLE DE BIONNAY
- Maëly WEISS CONTAT, ÉCOLE MARIE PARADIS

Le conseil des enfants de 2018/2019 a travaillé sur la création d'un livret destiné à la sensibilisation environnementale : tri sélectif, diminution du plastique, diminution des déchets... Ce livret a été présenté lors de la soirée qu'il a organisée le 29 juin, manifestation placée sous le signe de la tolérance et du partage.

Merci à eux pour le travail accompli tout au long de l'année.



Devenez bénévole à l'association cantonale d'aide alimentaire !

Suite à l'arrêt des distributions des colis alimentaires à Chedde par le Secours populaire il y a un peu plus de dix ans, et à l'initiative de Jean-Marc Peillex, l'association cantonale d'aide alimentaire a été créée en 2008. Elle regroupe des bénévoles et des bénéficiaires des 3 communes de l'ancien canton de Saint-Gervais : Les Contamines-Montjoie, Passy et Saint-Gervais.

En étroite collaboration avec les assistantes sociales du pôle médico-social de Passy, l'association s'est fixé comme objectif de fournir l'aide alimentaire de base nécessaire aux personnes et familles dans le besoin, et de tout mettre en œuvre pour que celles-ci retrouvent une situation meilleure le plus rapidement possible.

Des permanences sont tenues tous les mardis matin au local de l'association situé 21 rue du Lac Vert à Chedde/Passy.

Si vous traversez une période difficile et avez besoin d'aide, osez pousser la porte ! Vous serez accueilli en toute convivialité, confidentialité et discrétion par l'équipe des bénévoles.

L'association recherche aussi activement de nouveaux bénévoles.

Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe, n'hésitez pas à les contacter par courriel à l'adresse acaa74passy@gmail.com

De gauche à droite, Yves Juillard, Elisabeth Morand, Claudette Abbé, Yves Barbier, Joëlle Balouzat, Suzanne Allès, Patrick Balouzat et Max Gublin, bénévoles membres du conseil d'administration de l'association.



Cérémonies du 11 novembre 2019

Au cours des cérémonies de commémoration du 11 novembre, les membres du conseil municipal des enfants se sont mobilisés pour une collecte de dons au profit de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Sur une initiative du maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex, les enfants ont proposé aux personnes présentes aux cérémonies du Fayet, de Saint-Nicolas de Véroce et de Saint-Gervais bourg, d'arborer un autocollant du Bleuets de France* en échange d'un don libre.

Cette mobilisation des enfants a permis de récolter **420,90 €**.

La somme est venue s'additionner au don de **1 800 €** fait par **The Royal Marines Charity**, don symbolique mettant un terme à l'affaire rocambolesque du rameur abandonné par un ancien

Marine cet été dans l'abri de secours Vallot sur la voie Royale d'ascension du Mont-Blanc.

À la fin de la cérémonie, les enfants ont été félicités par les différentes personnalités présentes : Monsieur Bruno Charlot, Sous-préfet de Bonneville, Maire et élus de Saint-Gervais, directeur de l'ONACVG et directeur général de la Royal Marines Charity.

Félicitations aux enfants et merci aux représentants des Royal Marines Charity d'être venus apporter leur don à Saint-Gervais au cours de cette émouvante cérémonie !

* Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. Les dons reçus servent à financer des œuvres sociales leur venant en aide.



L'HEURE DU CONTE



Mise en place depuis quelques années à l'initiative de membres du Conseil des Sages, « l'heure du conte » est une animation appréciée des enfants de la commune et des enfants de passage à Saint-Gervais.

Geneviève Gasc, Marie-Thérèse Paget, Lucienne Perruchon et Jocelyn Sirop ont été les premières lectrices, pionnières de cette animation. D'autres lectrices et lecteurs sont passés au cours des années, et aujourd'hui, Martine Burnier-Flamboret est venue rejoindre Geneviève et Marie-Thérèse.

Tous les jeudis matin des vacances scolaires, à la bibliothèque Fernand Braudel, vous pouvez venir écouter les récits contés.

Au fil des années, l'heure du conte a évolué et les lectrices s'adaptent au public présent à chaque séance. Cet été, elle s'est délocalisée et exportée en plein air l'après-midi, sur l'esplanade Marie Paradis, au Fayet et à Saint-Nicolas.

Des vocations sont nées lors de ces lectures, et vous pourrez bientôt découvrir, à la bibliothèque, un petit recueil de contes sortis tout droit de l'imagination d'une des lectrices, Marie-Thérèse Paget. Des cheminées des Fées à la vérité vraie sur le Dahut, tout un univers à explorer !

FACILIBUS : BILAN DE LA FRÉQUENTATION HIVER ET ÉTÉ 2019

La société Transdev Mont-Blanc bus est titulaire du marché communal actuel des navettes saisonnières depuis décembre 2014. Au fil des années, des évolutions ont été mises en place sur le réseau. En 2018, ce fut le cas de la géolocalisation des navettes en temps réel.

BILAN HIVER 2018/2019

Le réseau de navettes est constitué de 5 lignes en basse saison et 8 lignes pendant les vacances scolaires de Noël et de février. Il a fonctionné tous les jours du 22 décembre 2018 au 14 avril 2019.

La fréquentation, de **155 655 passages**, a subi une légère baisse de 3 % par rapport à l'hiver 2017/2018, notamment sur la première semaine des vacances de Noël et sur les 4 semaines de fin de saison.

Les **vacances de février** sont les 4 semaines les plus fréquentées, **100 335 passages**, soit environ 64,5 % des passages de la saison.

Les plus fortes périodes de fréquentation journalières sont les périodes classiques des navettes

skieurs : pics de fréquentation vers 9h/9h30 en début de journée et aux alentours de 16h30/17h en fin de journée. Ces variations sont identiques d'une année sur l'autre.

Au niveau des différentes lignes, les 3 plus fréquentées sont les lignes A (centre-ville/hauts de Saint-Gervais/télécabine de Saint-Gervais) 34,7 %, E (Bettex) 30,8 % et B (Camping/télécabine de Saint-Gervais) 15,9 %.

Sans surprise, l'arrêt le plus utilisé est celui de la télécabine de Saint-Gervais avec une fréquentation de 52 455 passagers soit 33,7 % de l'ensemble, suivi par ceux du Grattague 16,3 %, du Bettex 11,4 %, de la télécabine du Bettex 6,3 % et du tramway du Mont-Blanc 4,7 %. Ces 5 arrêts représentent plus de 60 % de la fréquentation.

BILAN ÉTÉ 2019

Le réseau comprend 3 lignes, et il a fonctionné tous les jours du 29 juin au 1^{er} septembre 2019. La fréquentation globale, de **4 353 passages**, montre une hausse de 19 % par rapport à l'été

2018. La période du 22 juillet au 4 août a été la plus fréquentée, avec un pic de 786 passages la semaine **du 29 juillet au 4 août**.

Sur la journée, les pics de fréquentation se situent vers 11h et 18h, ce qui est similaire aux années antérieures.

La ligne la plus fréquentée est celle du centre-ville/piscine/camping/la Gruvaz qui représente 70,41 % de la fréquentation.

Les 3 principaux arrêts, télécabine de Saint-Gervais, Camping et Tramway du Mont-Blanc, représentent quant à eux 56 % de la totalité.



LE PETIT TRAIN DU PARC THERMAL, 15 ANS DÉJÀ !

L'Amicale du Petit Train du Parc Thermal (APTPT) a fêté ses 15 ans le 17 août dernier, au cours d'un beau week-end ensoleillé.

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION

Tout a commencé en 2003 : **Michaël Farmer**, grand amateur de trains, grands et petits, rêvait de voir circuler un petit train d'un écartement de 184 mm (appelé 7 pouces ¼ ou 1/8^e), entre son domicile situé aux Amerands et le bourg de Saint-Gervais. Au vu de certaines difficultés, c'est finalement un circuit de 470 m qui est créé dans le Parc Thermal, en accord avec la Municipalité et l'aide des services techniques.

Le 8 août 2004, le premier train circule, avec sept bénévoles qui se relaient pour faire circuler les trains équipés de moteurs thermiques.

L'APTPT naît en 2005, et cette même année, sous l'égide de **Michel Sirop**, l'organisation des rencontres de la « Confréries des Amateurs de Vapeur Vive » (CAV) permet d'accueillir et d'admirer de nombreuses locomotives, débouchant sur l'achat de deux machines à vapeur.

Une première extension du réseau a lieu entre 2008 et 2013, avec un réaménagement des voies près de la plaque tournante du dépôt. Un abri-gare est aussi inauguré. **Laurent Suchaire**, actuel Président de l'Association, crée de nouvelles machines, portant à sept le nombre de locomotives.

En mai 2014, une nouvelle extension du réseau est réalisée vers

Locomotive décorée pour le 15^e anniversaire



l'intérieur du Parc, en direction des Thermes, augmentant la longueur du circuit à environ 900 mètres.

Les festivités du 15^e anniversaire débutent le 8 août 2019 par un tour d'honneur d'un train décoré, en présence de membres de l'Amicale, la gare ayant elle aussi été décorée avec des fleurs réalisées par Romain, le petit-fils de Michaël Farmer.

Les festivités principales ont eu lieu le samedi 17 août avec la réception d'amis de l'Association, venus d'autres régions de France mais aussi de Suisse, avec leur propre matériel pour les faire circuler toute la journée sur les installations de l'APTPT, pour le bonheur de toutes les personnes présentes.

L'Association regroupe une quarantaine de personnes, mais un « noyau dur » constitué d'une quinzaine de membres, très assidus, permet de faire évoluer les différentes machines, toutes équipées de moteurs électriques, pour le bonheur des petits et des grands. Les deux machines à vapeur sont « à vapeur réelle », c'est-à-dire qu'elles utilisent du vrai charbon et de l'eau pour fonctionner. À côté de la circulation des trains, les membres de l'association consacrent certaines journées aux travaux d'entretien ou de réparation sur les voies ou autre matériel, et sur les installations.

DES ÉCHANGES ENRICHISSANTS

L'Association permet aussi des échanges avec d'autres clubs ou des amis de l'Association, qui sont parfois accueillis le temps d'un week-end pour faire évoluer leur propre matériel.

L'APTPT se déplace aussi, comme par exemple, chaque année, au « Swiss Vapeur Parc » au Bouveret en Suisse où une machine est emmenée pour participer au « FESTIVAL DE LA VAPEUR ». Le 15 juin 2019, c'est la « Z850 », réplique de la machine de la ligne « SAINT GERVAIS / CHAMONIX / VALLORCINE », qui a participé.

UN VÉRITABLE SUCCÈS

Les trains circulent d'avril/mai à septembre/octobre les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés les après-midi, même parfois les



Une activité très prisée par tous

matins selon la météo, lorsque les visiteurs sont nombreux ou lors de manifestations dans le Parc Thermal.

En 2017, ces différents trains ont effectué 2 900 tours, ce qui représente environ 1 698 km pour 14 797 passagers.

En 2018, les résultats étaient en progression, car les 3 054 tours parcourus, représentent 1 786 km environ (ce qui correspond approximativement à la distance LE FAYET / BRUXELLES) pour 16 120 passagers.

Et les chiffres 2019 devraient être sensiblement les mêmes.

La météorologie est un facteur important de l'activité, la pluie empêchant les trains de circuler. Les fortes chaleurs sont aussi un handicap, outre la baisse de fréquentation du parc, le matériel (surtout les rails et les aiguillages) souffre des fortes températures. Une température de 50 °C a été relevée un après-midi d'été, et il a fallu faire circuler un train spécialement aménagé pour arroser les rails.

Cette année encore, des enfants d'écoles environnantes, des jeunes de garderies ou foyers d'accueil, et même des personnes âgées de Maisons de Retraite ont été accueillis. Des réflexions sont en cours notamment pour l'accueil



Michaël Farmer, fondateur du Petit Train du Parc Thermal

des personnes âgées ou à mobilité réduite.

LES PROJETS POUR L'AVENIR

Si l'APTPT foisonne de projets, celui qui va se concrétiser dans les mois à venir est l'organisation d'une **exposition de modélisme ferroviaire qui aura lieu les 25 et 26 avril 2020** à l'Espace Mont-Blanc, avec la présence de réseaux miniatures du département ou d'autres régions de France et des vendeurs de matériel ou fournitures pour le modélisme.

Souhaitons de nombreux autres anniversaires au « Petit Train du Parc Thermal » et merci aux bénévoles passionnés de cette belle association saint-gervolaine !

LA VIE DE NOS ALPAGES

L'ensemble des conventions qui liait la commune aux alpagistes était devenu obsolète et non conforme à la réglementation en vigueur. C'est la raison pour laquelle la commune a confié à la SEA la mission d'établir de nouvelles conventions en partenariat étroit avec les alpagistes.

Ce travail d'actualisation des conventions d'alpages de la commune se termine et les alpagistes bénéficient désormais de contrats qui garantissent la pérennité de leur activité. La commune est également confortée dans ses droits.

La prochaine étape consistera à réhabiliter les bâtiments d'alpage communaux pour permettre de recréer des alpages laitiers avec de la traite et de la fabrication sur place. Comme c'était le cas avant, l'alpage de Joux accueillera bientôt des chèvres et des vaches laitières, et celui de la Pierre du Déjeuner des vaches laitières. Ces projets viennent conforter les alpages existants de l'Avenaz et de la Grand Montaz, et confirme le développement de l'agriculture de montagne à Saint-Gervais.

Cette politique permet de valoriser l'exploitation agricole et de mieux utiliser les espaces.

L'alpage de Miage aura aussi bientôt des vaches laitières avec une traite mobile en alpage. Celui du Prarion a de nouveaux exploitants : c'est le Gaec du Silas de de Villy-le-Bouveret qui a répondu à l'appel à candidature et qui a passé une première saison d'alpage cette année avec des génisses.

Au mois d'octobre, les élus de Saint-Gervais ont partagé leur traditionnelle tournée des alpages avec 3 membres de la Société d'Économie Alpestre (SEA*) de Haute-Savoie : Fabienne Duliège, présidente, André Corboz, trésorier, et Emmanuel Cognet technicien. Cette tournée a été l'occasion de leur présenter les alpages communaux, l'ensemble du travail réalisé et restant à réaliser et de rencontrer les alpagistes qui avaient tous répondu présent.

* La SEA est un organisme satellite du Conseil départemental qui aide les communes dans la gestion de leurs alpages, notamment pour monter les dossiers de demande de subvention



Plantation de résineux en forêt communale par les écoliers saint-gervolains

La commune utilise le bois de ses forêts pour participer à des projets de constructions publics. Tel a été le cas pour la construction du nouveau refuge du Goûter et pour la maison forte de Hautetour. Aux coupes de bois réalisées pour la construction du nouveau refuge du Goûter en 2011, la régénération naturelle de la forêt au début de la route du Champel s'est avérée difficile. Pour y remédier, l'Office Nationale des Forêts a proposé une nouvelle plantation de 400 arbres : 200 mélèzes et 200 épicéas.

Le 26 novembre 2019, ce sont plus d'une centaine d'enfants de 5 classes des écoles de l'Assomption, de Bionnay, du Fayet et de Marie Paradis, qui ont œuvré pour planter ces nouveaux arbres. Cette opération s'est déroulée sur une journée entière. Les classes se sont succédées

sur le site, où l'équipe des forestiers présents a pu expliquer le choix des essences d'arbres, la technique de plantation et de protection des arbustes et, bien sûr, répondre aux très nombreuses questions des enfants particulièrement sensibilisés à l'environnement. Chacun des enfants a pu effectuer, à plusieurs reprises, le geste symbolique et physique de la plantation, sous l'œil attentif de sept professionnels de l'ONF, de leurs enseignants, des parents accompagnants et des élus présents.

Une autre opération de plantation est prévue au printemps sur le secteur de la Gruvaz dans le cadre des mesures compensatoires dues par la STBMA, concessionnaire des remontées mécaniques de Saint-Gervais à l'occasion de la construction du nouveau télésiège des Chattrix. Elle concernera une soixantaine d'arbres mellifères.



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019



FERMES ET MAISONS TRADITIONNELLES

- 1^{er} prix** Elvina GERAT
- 2^e prix** Monique JACQUIER
- 3^e prix** GAEC Les Roches Fleuries
- 4^e prix** Patricia REVENAZ

MAISONS AVEC JARDIN

- 1^{er} prix** Jacqueline BURGAL-BEGUIN
- 2^e prix** Claude PELLOUX
- 3^e prix** Audrey BIBIER-COCATRIX
- 4^e prix** Sabrina VIOLET

MAISONS SANS JARDIN

- 1^{er} prix** Léa GERAT
- 2^e prix** Simone POLLIAND
- 3^e prix** Jeanine TRIDONDANI
- 4^e prix** Marie-Paule GREUX

BALCONS, TERRASSES

- 1^{er} prix** Josiane MOISSET
- 2^e prix** Yann BEROD
- 3^e prix** Lucienne CHALLAMEL
- 4^e prix** Thérèse DANGLETERRE

COMMERCE, HÔTELS, RESTAURANTS

- 1^{er} prix ex aequo**
Restaurant L'Edelweiss
Hôtel restaurant L'Armancette
- 3^e prix** Restaurant Le Coin du Feu
- 4^e prix** Auberge de Bionnassay

POTAGERS

- 1^{er} prix** Camping Les Dômes de Miage
- 2^e prix** Éliane JEANBOURQUIN
- 3^e prix** Sabrina VIOLET
- 4^e prix** Anne-Marie et Michèle FAVRE

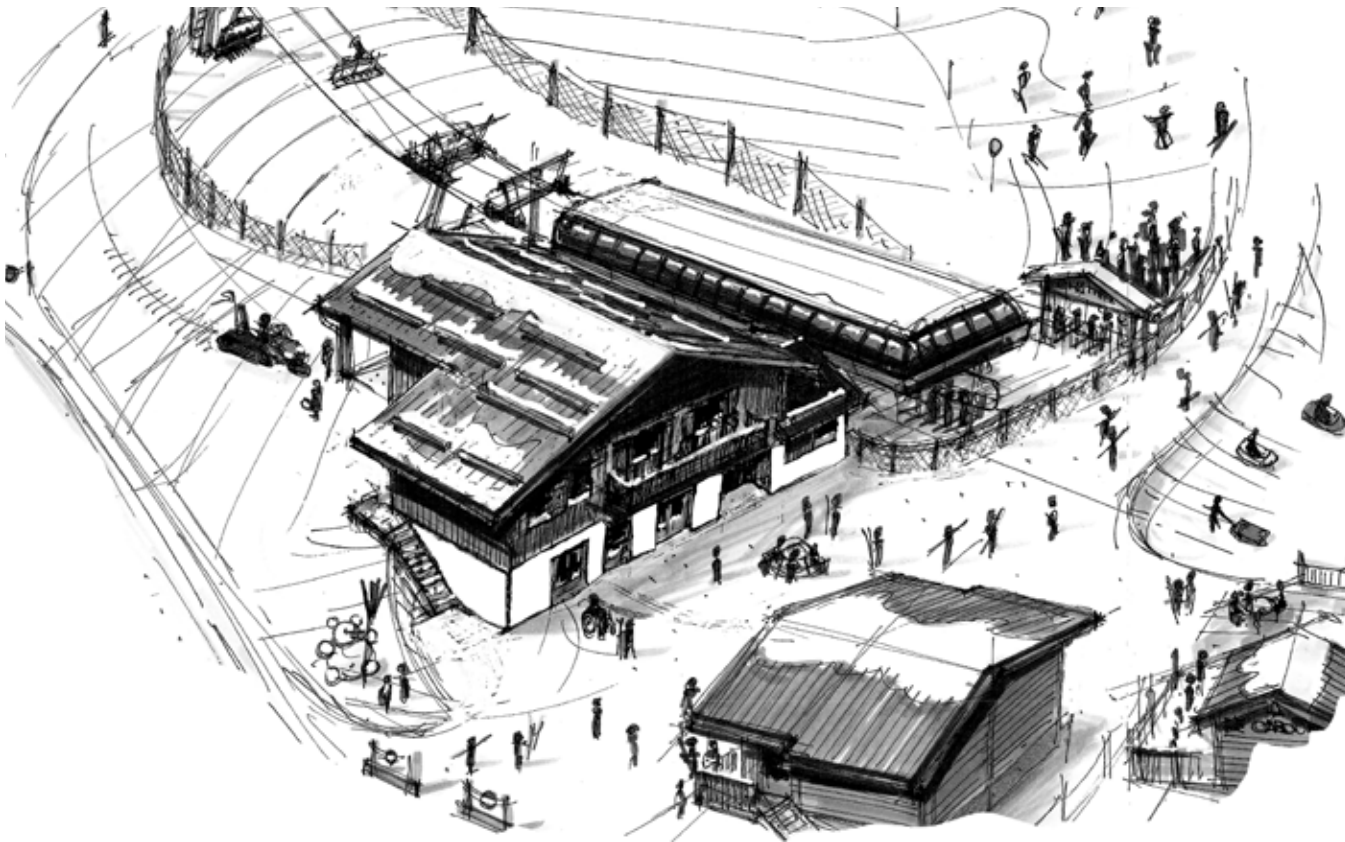
ÉPOUVANTAILS

- 1^{er} prix** Viviane et René GRANDJACQUES
- 2^e prix** Camping Les Dômes de Miage
- 3^e prix** Yann BEROD
- 4^e prix** Nicole FOUET

COUPS DE CŒUR SUR LES HÔTELS À INSECTES

- Camping Les Dômes de Miage
Laurent JONATHAN
Sabrina VIOLET

LES CHATTRIX : UNE NOUVELLE PORTE SKIABLE ÉVASION ET UNE MISE EN VAL



INAUGURATION DE LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DES CHATTRIX

Après environ sept mois de travaux de restauration, la chapelle des Chattrix a été inaugurée le 3 novembre 2019. Malgré la pluie, le public était nombreux pour venir admirer les décors de cette chapelle baroque datant de la fin du 17^e siècle.

Les représentants de la Fondation du Patrimoine, de l'État, via la DRAC*, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, ainsi que son Préfet Pierre Lambert, étaient présents aux côtés du maire, des élus et de Monsieur Vincent Gombault donateur. Tous les financeurs et donateurs ont été vivement remerciés.

La région, par la voix de Madame Pacoret, conseillère déléguée au patrimoine, a confirmé son soutien à la commune dans ses projets de restauration des chapelles pour 2020 et 2021.

* Direction Régionale des Affaires Culturelles



Grâce à l'anticipation de la décision du choix du délégataire de la concession des remontées mécaniques, c'est dès cet hiver qu'un télésiège débrayable 6 places remplace le télésiège 2 places à pinces fixes construit en 1982. La Commune avait en effet choisi de relancer la procédure en 2017, plus d'un an étant nécessaire pour respecter toutes les formalités d'attribution (voir *Projections* n°30 hiver 2018/2019).

Une fois le nouveau contrat de concession validé et signé officiellement (août 2018), la STBMA lançait la mise en œuvre de l'aménagement des Chattrix, investissement prioritaire dans le cahier des charges.

Afin de limiter au maximum les impacts sur l'environnement, un premier temps a été consacré aux études d'impact, aux études d'intégration paysagère, à la prise en compte de la protection de la faune et de la flore et bien sûr à l'étude purement technique de la mise en place du nouvel appareil.

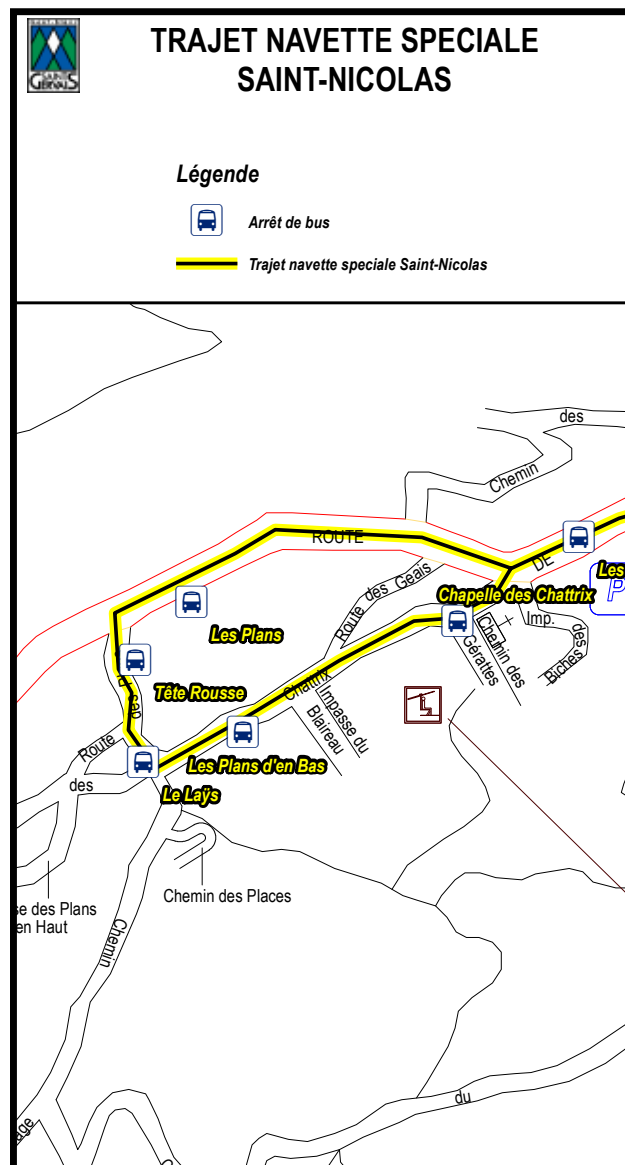
C'est ainsi, par exemple, que le choix de positionner la gare amont sur un replat en contrebas de la ligne de crête a permis de minimiser les terrassements. L'abaissement de la gare de départ sera à l'avantage des utilisateurs : plus d'escalier à grimper, mais un accès direct, skis aux pieds, est possible pour les personnes à mobilité réduite. Un nouveau bâtiment destiné aux services techniques des remontées mécaniques et à l'accueil de la clientèle complète la réalisation.

En plus du confort et de la facilité d'embarquement, les usagers apprécieront un trajet 3 fois plus rapide !... pour accéder à la partie la plus haute du domaine Évasion ou pour profiter de la magnifique piste de la Grande Épaule avec ses pentes variées sur 1 000 mètres de dénivelé. Les télésièges de la Croix du Christ et de l'Épaule qui font suite sont également des débrayables 6 places.

Avec une capacité de 2 700 personnes/ heure, les Chattrix seront une nouvelle porte d'entrée sur le domaine skiable, permettant d'éviter les files d'attente à Saint-Gervais ou au Bettex en périodes d'affluence.

Mais surtout, l'ensemble de l'aménagement valorise le village de Saint-Nicolas et accompagne ses nouveaux hébergements.

Le remodelage de la piste bleue descendant depuis le Plateau de la Croix permettra à tous les skieurs, même les moins aguerris, de rejoindre facilement soit le village, soit le bas des Chattrix. En attendant que le dossier des parkings soit étudié, une navette reliant le village aux Chattrix et aux Plans permettra aux skieurs d'accéder au

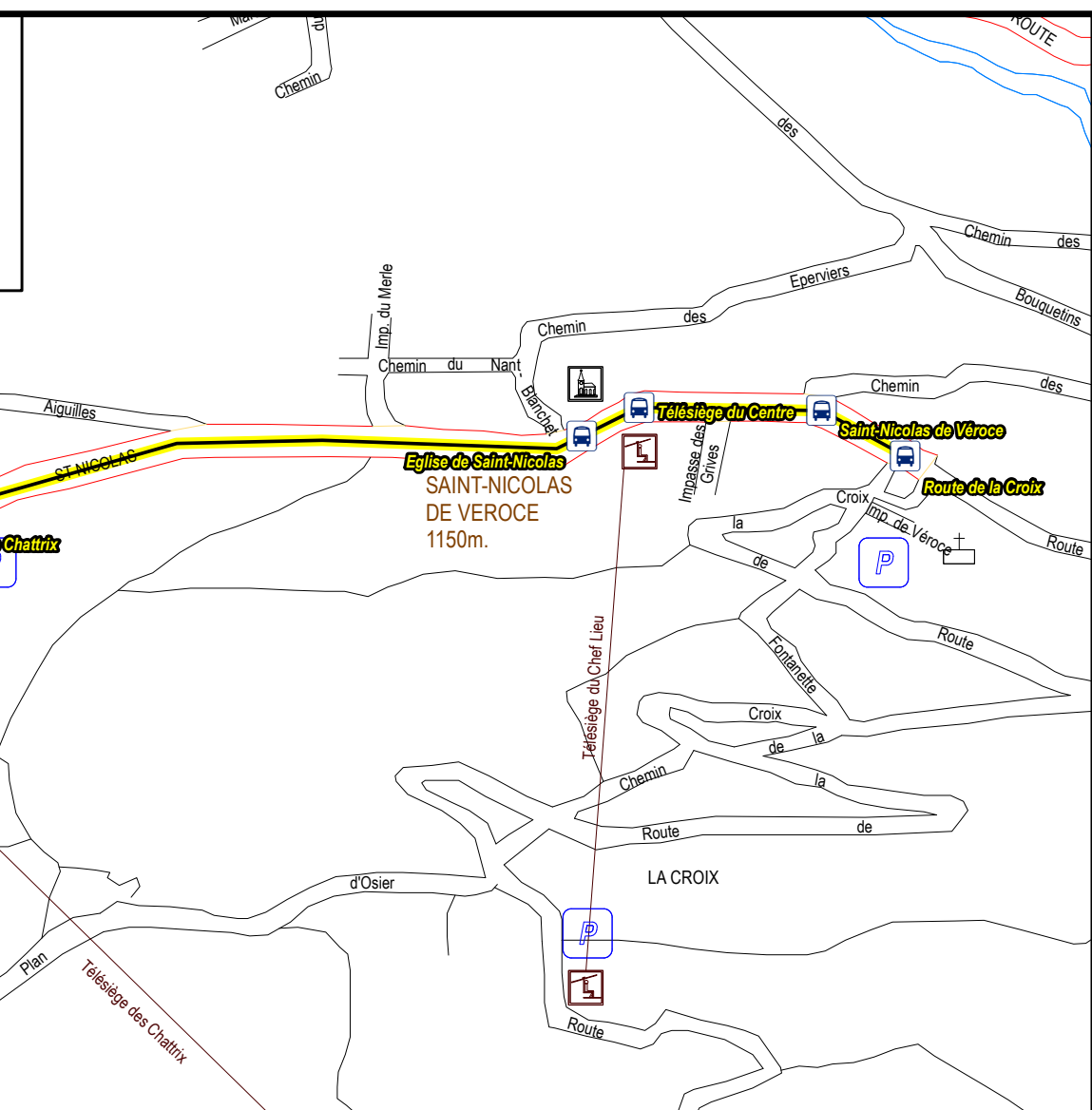


D'ENTRÉE SUR LE DOMAINE EUR DE SAINT-NICOLAS

nouveau télésiège avec le double avantage de désengorger le télésiège du centre et de ne pas saturer le parking des Chattrix mais aussi de créer un lien avec la vie du village de Saint-Nicolas.

La navette permettra également aux personnes séjournant à Saint-Nicolas de visiter la chapelle baroque des Chattrix inaugurée au mois de novembre.

De nombreux skieurs venant de Saint-Gervais ou de Megève faisaient une halte à Saint-Nicolas pour visiter l'église ou le musée, ils auront désormais un nouveau point d'intérêt à portée de... skis. Avec le premier investissement de la nouvelle concession et un investissement global de **8,5 millions d'euros**, la STBMA dynamise le secteur de Saint-Nicolas et l'ensemble de la station.



Un tunnel skieurs sous la route départementale à la Planchette

« La Saint-Gervais », piste de retour depuis le Bettex, s'est avérée être une véritable réussite en termes de fréquentation et de satisfaction des usagers notamment en période d'affluence pour le retour station. Son orientation nord et son équipement en neige de culture ont largement compensé la basse altitude de la dernière partie.

Le point noir était la traversée de la route départementale dans le secteur de la Planchette : malgré la signalétique sur la piste et la signalétique routière doublée d'une limitation à 50 km/heure, des risques subsistaient. De plus, la circulation sur cet axe ne permettait pas de maintenir un enneigement de la traversée de la route et les skieurs étaient souvent contraints de déchausser leurs skis pour les remettre ensuite sur le bord du talus.

C'est maintenant du passé ! Un tunnel permet aujourd'hui aux skieurs de passer sous la route départementale en toute sécurité : une amélioration primordiale pour le confort et la sécurité des skieurs et... celui des automobilistes. Ce fut un chantier conséquent, pour la mise en place des modules du tunnel et pour le nécessaire modelage du terrain.

Le coût de l'opération, 630 000 euros, est cofinancé par le département de Haute-Savoie et la société concessionnaire des remontées mécaniques, la STBMA et est totalement indolore pour les contribuables saint-gervolains.



NOUVEL ÉLAN POUR LA MJC !



Lors de l'inauguration, entouraient la présidente de la MJC, Karelle Lecourtois et les administrateurs, (de gauche à droite) Cyril Pellevat, sénateur, Alexandre Merlin, directeur général de la STBMA, Christian Monteil, président du Conseil départemental de Haute-Savoie, Jean-Marc Peilleux, Maire, et Bruno Charlot, Sous-préfet de Bonneville.

Nouveaux locaux, nouvelle directrice, des finances qui s'améliorent, la MJC de Saint-Gervais entre dans une nouvelle ère ; mais elle a toujours besoin du soutien de tous.

Même si rien n'est gagné, la MJC, association emblématique de Saint-Gervais avec ses 850 adhérents, semble voir le bout du tunnel. Elle a fêté ses 40 ans et pourtant, son avenir était en péril. Après une année sans directeur pour faire des économies, après une année et demie de travaux de rénovation des bâtiments communaux, la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Gervais rebondit. Présidée par Karelle Lecourtois, soutenue par un restreint mais solide bureau, la MJC espère des jours meilleurs. Ce fut en effet une année de transition difficile et exigeante ; mais place à l'optimisme pour désormais assurer la pérennité sur le long terme de la MJC.

UNE ÉQUIPE ET UN CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TRAVAIL !

Pour cela, le conseil d'administration et les salariés ont travaillé durement pendant cette période de transition sans directeur : formation sur la comptabilité, apurement des comptes, travail en

lien avec l'ADMJC, Association Départementale des MJC... Un DLA, Dispositif Local d'Accompagnement, est aussi en train de se mettre en place pour trouver des subventions, des mécènes mais aussi des pistes pour mettre à l'équilibre la structure, même si le mot est loin d'être apprécié dans une association.

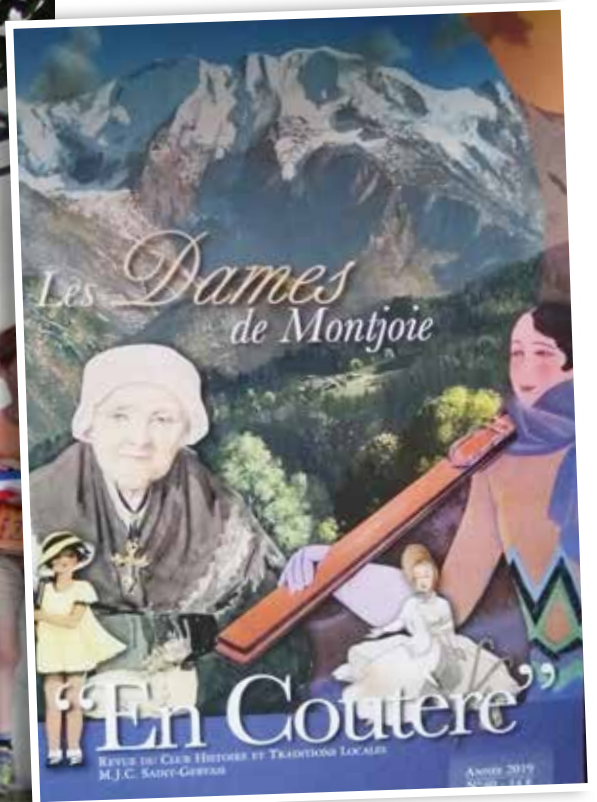
JUSQU'À 80 ENFANTS ACCUEILLIS CHAQUE JOUR DE L'ÉTÉ

Pourtant, les faits sont là : il faut désormais assurer l'avenir de la MJC et ses multiples activités. Payer les salariés, mais aussi organiser le

centre de loisirs c'est-à-dire l'accueil des 3-11 ans le mercredi et durant les vacances, assurer une douzaine de stages estivaux pour les enfants et ados, mais aussi renforcer le secteur « jeunes » qui se développe pour les 11-14 ans (cf. ci-contre).

UNE TRENTAINE D'ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE POUR TOUS LES GOÛTS

À la MJC, il est également proposé une trentaine d'activités annuelles pour enfants, ados et adultes. Des activités culturelles, manuelles, sportives : ski-loisir, voile, zumba, théâtre, patchwork, sculpture sur bois, danse, tai-chi, yoga,



cardio-training, ju-jitsu, baby-gym, Pilates...

DES RENDEZ-VOUS QUI ANIMENT SAINT-GERVAIS

La MJC, c'est aussi l'atelier lecture pour les écoliers du Fayet, la revue En Coutère, le Club de l'Amitié pour les seniors, la chorale Quand ça nous chante, une commission cinéma avec au moins une séance chaque jeudi au théâtre Montjoie... Sans oublier des événements phares : le carnaval, le salon du bien-être, la bourse aux jouets, le Noël de la MJC, un soutien au Festival les Petits Asticots...

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF POUR PRÉPARER L'AVENIR

Alors pour organiser tout cela et lancer la MJC vers demain, un nouveau projet associatif est à l'étude, en lien avec le DLA, la nouvelle directrice, les salariés... sans oublier les adhérents qui seront aussi sollicités pour être acteurs de l'association et non de simples consommateurs de leur activité.

Maintenant qu'un million d'euros de travaux ont été financés par la commune pour rénover énergétiquement et rendre les bâtiments accessibles à tous, place à un nouveau cap pour la MJC. Soutien indéfectible de la structure, les élus ont d'ailleurs voté une hausse de la subvention accordée à l'association. Plutôt que les 140 000 € versés chaque année, il a été décidé d'augmenter de façon exceptionnelle la subvention versée annuellement à 150 000 €.

NATHALIE DARRASSE, UNE NOUVELLE DIRECTRICE EXPÉRIMENTÉE

Depuis le 1^{er} décembre, une nouvelle directrice expérimentée est en place à la tête de la MJC. Après 13 années à la MJC d'Annemasse, une dizaine d'années dans le Puy-de-Dôme pour suivre son mari, Nathalie Darrasse fait le choix de revenir s'installer en Haute-Savoie. C'est donc un nouveau défi que se lance cette quinquagénaire, mère de deux adolescentes, en apportant tout son savoir-faire et son expérience des paris audacieux. À Saint-Germain-Lembron, en Auvergne, elle a monté une structure culturelle et sociale de toutes pièces. Ici, en lien avec le conseil d'administration, elle souhaite faire de la MJC un nouveau lieu de rencontres où tous, adhérents, enfants et leurs parents, ados, adultes ou simples habitants se retrouvent. Là encore, pour participer à ce nouvel élan.

Un conseil d'administration sur sa lancée

Quelques départs, des arrivées mais une base solide, voilà comment décrire l'actuel conseil d'administration de la MJC. Une demi-douzaine de membres omniprésents sur lesquels a reposé la structure associative, durant la carence de direction. Pendant près d'un an et demi, avec les trois salariés permanents, il a fallu tout faire ou presque, et cela bien sûr bénévolement. Une mission qui ne s'arrête pas avec l'arrivée de la nouvelle directrice, bien au contraire. Le CA travaille d'ores et

déjà à l'élaboration d'un nouveau projet associatif pour relancer la structure sur de nouvelles bases et la pérenniser.

Présidente : Karelle Lecourtois,
Vice-présidente : Sylvie Digonnat,
Trésorier : Christian Hervé, **Trésorière adjointe** : Lynda Vandelanoitte,
Secrétaire : Anne-Lise Hector,
Secrétaire adjointe : Odile Pierquin et les **autres membres du CA** : Julien Ferrière, Ghislaine Plantard, Olivier Roy, Véronique Tuaz, Adeline Viard.

4 septembre : inauguration des nouveaux locaux

Le bâtiment de la MJC, de 1906, a fait l'objet d'une rénovation complète, comprenant notamment l'amélioration de l'isolation thermique et phonique, et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Dix-huit mois ont été nécessaires pour mener à bout ces travaux et permettre la réouverture des locaux le 4 septembre 2019, jour de l'inauguration. Karelle Lecourtois, présidente de la MJC, était entourée pour cette occasion de Bruno Charlot, Sous-préfet de Bonneville, Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie et Conseiller régional AURA, Christian Monteil, président du Conseil départemental de Haute-Savoie, et Jean-Marc Peillex,



maire de Saint-Gervais et conseiller départemental, mais aussi des élus saint-gervolains, de l'ensemble des bénévoles du conseil d'administration de la MJC, de nombreux adhérents petits et grands.

Ce fut aussi l'occasion pour Alexandre Merlin, directeur de la Société des Téléportés Bettex Mont d'Arbois, d'offrir à la MJC un chèque de 8 000 € provenant de la vente des sièges de l'ancien télé-siège des Chattrix. Un don bienvenu dans les caisses de l'association !

Alexandre Merlin
remettant le chèque
à Karelle Lecourtois

SECTEUR JEUNES DE LA MJC : VOILÀ DE QUOI OCCUPER VOS ADOS !

Une semaine à EuropaPark, une soirée raclette, une sortie à Valibi, une après-midi bowling ou paint-ball, un camp d'été autour de l'eau..., ce sont plusieurs dizaines d'activités qui sont proposées toute l'année aux adolescents, entre 11 et 14 ans. Sous l'égide de Landry Vallin, le samedi ou durant les vacances, bientôt le mercredi également, le secteur « jeunes » de la MJC accueille les collégiens à partir de la 6^e. Alors pourquoi pas vos ados ?



Sortie bowling ou sortie nature ou les deux ?



LES TRAVAUX EN CHIFFRES

Coût total des travaux :
1 032 163 euros

Financement :

Commune : 598 406 €

État : 160 424 € (Dotation à l'investissement local SDIL)

Caisse d'Allocation Familiale (CAF) :
117 000 €

Conseil départemental de la Haute-Savoie :
112 000 € (Dispositif Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité)

Région Auvergne Rhône-Alpes : 44 333 €
(Programme de soutien aux Bourgs Centre)

Merci aux différents partenaires institutionnels pour l'accompagnement financier de cette opération.

SAISON ESTIVALE : BILAN ET PERSPECTIVE



Avec 307 100 nuitées du 22 juin au 13 septembre, la saison d'été enregistre une légère baisse de 0,9 %, qui s'explique par une perte de 208 lits chauds enquêtés en résidences de tourisme, centres de vacances et agences immobilières. L'hôtellerie, quant à elle, progresse tant en nombre de lits disponibles l'été dernier, qu'en nombre de nuitées avec une augmentation de 15,6 % de celles-ci. Le volume de nuitées des lits tièdes, de particulier à particulier (plateformes de commercialisation) progressent de +3,2 %, leur nombre de lits augmentant de 3 %.

La perte de lits dans les résidences de tourisme et les centres de vacances impacte d'autant plus le résultat global de la destination,

que leur nombre moyen de nuitées par lit est le plus important, respectivement 28 et 27 nuitées par lit cet été, contre 25 pour l'hôtellerie, 21 pour les agences immobilières et 23 pour les lits dits tièdes.

Il est regrettable que la société G2A, missionnée par Communauté de communes Pays du Mont-Blanc pour l'observatoire touristique, n'étudie pas pour l'instant la fréquentation de Saint-Gervais durant le printemps et l'automne.

Ces deux saisons sont loin d'être négligeables pour Saint-Gervais, qui accueille durant ces périodes de nombreux vacanciers, curistes et amateurs de bien-être, grâce aux Thermes ainsi qu'au maintien de l'ouverture de nombreux

commerces, restaurants et hôtels, d'activités sportives et de loisirs, contrairement à certaines stations voisines.

Le Pass Loisirs, permettant l'accès à la piscine, à la patinoire, au minigolf, aux équipements culturels communaux ainsi qu'aux télécabines de l'Espace Évasion Mont-Blanc, enregistre une augmentation significative de 8,5 % de pass vendus par rapport à l'été 2018. Ce produit connaît un succès croissant auprès des familles, en 4 ans le nombre de pass vendus a augmenté de près de 20 %.

Son tarif attractif pour les familles (ex : 129 € la semaine pour 2 adultes et 4 enfants) et sa validité sur les remontées mécaniques tant pour les piétons que pour les VTTistes expliquent ce bon résultat. Ce produit correspond par ailleurs aux attentes de la clientèle ayant choisi notre destination, grâce à son label Famille Plus.

Les nombreux événements et animations tout au long de l'été, dès début juin avec les Championnats de France de Course en Montagne jusqu'à la Foire Agricole en octobre, ont permis de proposer de multiples rendez-vous aux résidents comme aux vacanciers. À noter le réel succès de la première édition du Festival Alpi Hours en juillet, qui sera non seulement renouvelé en juillet 2020, mais aussi dupliqué

en août pour le plus grand plaisir de tous !

L'Office de tourisme va accroître ses actions de promotion de la saison estivale, en collaboration avec ses partenaires. L'été peut enregistrer de meilleurs résultats grâce à la diversification des activités déjà entreprises par la commune et les professionnels locaux, et aux animations organisées tant par l'Office de tourisme, que par les associations locales ou encore des partenaires extérieurs. L'été est aussi un axe de développement important pour la STBMA, exploitant du domaine skiable ainsi que des remontées mécaniques et des pistes de VTT.

Cette promotion de la saison estivale se fera tant sur le marché français, que sur les marchés étrangers intéressés par la montagne en été, mais également au printemps et en automne. C'est le cas par exemple du marché indien, les Indiens sont très amateurs de montagne estivale et voyagent d'avril à juin. Certains événements, sportifs et culturels, sont également en cours d'étude pour renforcer l'attractivité de la destination sur ces périodes.

Saint-Gervais Mont-Blanc est bien plus qu'une station, c'est une destination 4 saisons, reconnue comme telle tant par les professionnels du tourisme que par les vacanciers accueillis tout au long de l'année !

Facebook : « Saint-Gervais Mont-Blanc Tourisme Pro »

L'Office de tourisme a créé « Saint-Gervais Mont-Blanc Tourisme Pro », un groupe Facebook réservé aux professionnels et acteurs impliqués dans l'activité touristique de Saint-Gervais Mont-Blanc. Il réunit des institutionnels, des prestataires d'activités, des hébergeurs, des associations, des agences de voyages, des journalistes, des influenceurs, des sites de visites...

Ce groupe a pour objectif de créer du lien et devenir un véritable lieu d'échanges constructifs et d'interactions positives entre professionnels du tourisme concernant la destination Saint-Gervais Mont-Blanc.

Il permet aux professionnels de diffuser des informations sur leurs activités, leurs



projets, leurs actions de promotion, leurs animations, mais faire également des remarques et suggestions, tout cela dans le respect de chacun.

Pour rejoindre ce groupe, il faut en faire la demande en se connectant à : www.facebook.com/groups/saintgervaismtp

SAINT-GERVAIS DANS LE MÉTRO PARISIEN

C'est devenu un rendez-vous incontournable chaque année dans le Métro parisien. À l'arrivée des premières neiges, Saint-Gervais apporte un instant de rêve et d'évasion aux passagers du métro avec une campagne d'affichage qui donne envie de vacances. Vous l'avez peut-être remarquée entre le 28 novembre et le 4 décembre 2019.



SAINT-GERVAIS MONT-BLANC TOURISME : PLEIN FEU SUR LA PROMOTION D'AUTOMNE

Depuis maintenant plusieurs années, l'automne est synonyme de promotion pour l'office de tourisme. Pour conforter certains marchés ou en conquérir de nouveaux, Saint-Gervais Mont-Blanc s'affiche à l'international aux côtés d'autres grandes destinations françaises.

SEPTEMBRE :

- **Workshops Presse** à Amsterdam, Bruxelles et Paris.
- **Workshop Experience France** en Inde du Sud. Un nouveau marché prometteur, qui s'intéresse tant à la découverte des sports d'hiver qu'à l'activité thermique et à la montagne toute l'année.

OCTOBRE :

- **High Five à Annecy**, avec le domaine skiable de Saint-Gervais : festival international du ski qui lance en avant-première la saison d'hiver. Plus de 30 000 festivaliers déambulent sur ce salon, une belle vitrine pour Saint-Gervais sur une clientèle de proximité.
- **Workshop Med à Nîmes**, à la rencontre de 90 Tour-operators issus de 9 pays du bassin méditerranéen et avec des centres d'intérêts très différents : montagne été ou hiver, culture, luxe...
- **World Winter Sport Expo à Pékin**. En partenariat avec le domaine skiable de Saint-Gervais. Participation co-financée dans le cadre du Contrat Destination.
- Parmi les rendez-vous incontournables, quelque 16 000 visiteurs anglais ont pu retrouver notre station au salon du **Telegraph Ski & Snowboard Show à Londres**.

NOVEMBRE :

- **Vitam en Piste à Neydens**. Une bonne opération de promotion menée conjointement avec l'ESF de Saint-Gervais et les Thermes sur un bassin de proximité, genevois compris.
- **Workshop France à Lausanne**. Développer le tourisme d'excursion sur nos sites culturels à

l'automne et au printemps et faire connaître l'offre saint gervolaine auprès d'une quinzaine d'agences et d'autocaristes de Suisse romande.

DÉCEMBRE :

- **Mon Léman Express en gare de Genève Cornavin**. Stand pour promouvoir la destination en marge de l'ouverture de la ligne ferroviaire L3 reliant Coppet au Fayet. Avec le domaine skiable Saint-Gervais

CALENDRIER HIVER 2020 :

- **GRAND SKI** les 21 et 22 janvier 2020 à Chambéry, salon professionnel où se rencontrent Tour-operators internationaux et stations de ski.
- **Eductour de tour-operators russo-ukrainiens du 23 au 25 janvier 2020**. Cet accueil fait suite au workshop Russie auquel Saint-Gervais a participé en mai 2019 aux côtés de la STBMA et de l'hôtel Armanette.
- **LES THERMALIES à Paris** du 23 au 26 janvier 2020, avec les Thermes. Salon consacré aux cures médicales avec une fréquentation importante et qualitative.
- **FIETS EN WANDELBEURS** du 27 février au 1^{er} mars 2020 à Utrecht (Pays-Bas), salon grand public sur le thème du vélo et de la randonnée. Cofinancé par les Communautés de communes PMB et VCMB.
- **SALON DU RANDONNEUR** du 22 au 24 mars 2020 à Lyon, salon sur le thème de la randonnée et des sports outdoor en présence de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais/Les Contamines.

Saint-Gervais Mont-Blanc récompensé en Chine



Saint-Gervais Mont-Blanc a reçu lors du China Ski Industry Development Forum organisé à Pékin du 17 au 20 octobre, un Award du « The World's top ski resort most popular with Chinese skiers » (Top des stations de ski les plus populaires auprès des skieurs chinois) !

Dans le top 5 des stations internationales aux côtés de deux stations suisses, une canadienne et une néo-zélandaise, Saint-Gervais Mont-Blanc a pu, à cette occasion, présenter sa destination devant près de 400 professionnels chinois du ski et du tourisme. 199 stations, venues des quatre coins du monde, étaient candidates, et 370.000 chinois ont pris part au vote. Cette importante distinction est une réelle reconnaissance du travail effectué sur le marché chinois depuis deux ans, par l'Office de tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc, le Domaine skiable, les Thermes et de nombreux acteurs touristiques de Saint-Gervais. Cette stratégie s'inscrit sur le long terme afin d'ancrer durablement la destination sur ce marché au potentiel colossal qui accueillera en 2022 les JO d'hiver !

LA REVUE L'ALPE CONSACRE SON ÉDITION D'HIVER À SAINT-GERVAIS

La revue l'Alpe est l'un des joyaux des Éditions Glénat situées à Grenoble. La revue l'Alpe, ouvrage collectif, fait appel, depuis plus de vingt ans, aux meilleurs spécialistes des sciences humaines pour porter un regard différent, neuf, iconoclaste et décalé sur les cultures et les patrimoines de l'Europe alpine. Le numéro 87 est consacré à Saint-Gervais et fait la part belle aux multiples facettes de notre territoire. Extrait : « Avec plus de 4 000 mètres de dénivellation entre son point le plus bas et le toit de l'Europe, Saint-Gervais représente un véritable concentré de tous les milieux et de tous les usages de la montagne alpine. La commune déroule ses vallées langoureuses et ses activités rurales, ses champs de neige où l'on skie entre les épicéas et ses hameaux au fastueux patrimoine architectural : chapelles baroques, anciens palaces de la Belle Époque et thermes. Tous témoignent d'une présence humaine ayant su s'adapter à la pente au fil des millénaires. »

À retrouver en vente en kiosque et en librairie



Renouvellement de la marque Qualité Tourisme™ de l'Office de Tourisme de Saint- Gervais Mont-Blanc



Fin septembre 2019, l'Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc se voyait notifier du renouvellement de l'attribution de sa marque Qualité Tourisme™.

Depuis son premier audit il y a six ans, l'Office de Tourisme a continué à s'investir dans une démarche qualité toujours plus exigeante sur la professionnalisation des Offices de Tourisme. Parmi les points forts soulignés lors de l'audit, figurent notamment l'implication et le professionnalisme de l'équipe, la qualité du système documentaire, des éditions et des outils de communication vis-à-vis des partenaires (rapport d'activités, guide du partenaire, etc.) positionnant ainsi l'Office de Tourisme comme la structure référente du Tourisme sur le territoire.



Succès des journées européennes du patrimoine

Pour les Journées européennes du patrimoine, qui se sont tenues les 21 et 22 septembre 2019, et qui ont rassemblé plus de 700 personnes, une ouverture spéciale de Pile Pont Expo a été programmée le vendredi 20 septembre au soir. Cette ouverture en musique, préparée en collaboration avec l'École de Musique de Saint-Gervais a permis aux élèves de l'école, comme aux habitants de Saint-Gervais et aux touristes de passage, d'apprécier un concert donné sur l'Esplanade Marie Paradis par le Paul Marsigny Sextet formé par Florian Marques (saxophone), Cyprien Morel (guitare), Alix Logiacco (piano), Cyril Billot (contrebasse) et Fabien Ghirotto (batterie) et Paul Marsigny (clarinette). Ce concert a été précédé d'une improvisation à Pile Pont Expo par Paul Marsigny, ancien élève de l'École de Musique de Saint-Gervais aujourd'hui à la Haute École de Musique de Lausanne. En écho à l'installation d'Étienne de Fleurieu, *Black Out*, œuvre vidéo projetée représentant les ondes émises par les étoiles et leur interprétation sonore et musicale, Paul Martigny a proposé une improvisation autour de ces astres. La composition interprétée ensuite par le Paul Marsigny Sextet, *10 Seconds to Lift-Off*, toujours en écho à cet univers



Conférence de Roger Gognin sur les lanternes magiques

spatial, racontait l'aventure d'un équipage en route vers une planète lointaine, et revenait sur l'histoire de la conquête spatiale.

Les deux autres journées du patrimoine qui ont suivi ont été l'occasion pour le public, venu nombreux, de découvrir les mystères de l'ancêtre du cinéma, la lanterne magique, présentés par Roger Gognin dans le cadre de l'exposition *Au départ des montagnes* du musée d'art sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce. À la Maison forte de Hautetour, ce sont les jeux et les fêtes qui ont été mis à l'honneur, avec la participation des guides du patrimoine et de Terre de Jeux.

Bibliothèque : une programmation pluridisciplinaire...

La Bibliothèque Fernand Braudel proposera début 2020 de nombreux temps forts et activités pour les lecteurs. Dans une démarche de convivialité et de lien entre les citoyens, des **soirées « jeux » bimensuelles** seront mises en place afin d'inviter le public adolescent et adulte à découvrir la ludothèque. Des événements ponctuels comme **« la Nuit de la lecture »** ou **« Dites-le avec un livre ! »** introduiront de la poésie, de la musique et de la radio à la bibliothèque.

Une exposition sur notre patrimoine régional **« La Vérité vraie sur le Dahut »** verra le jour en partenariat avec le réseau Savoie-Biblio. Enfin, la bibliothèque, soucieuse d'être en adéquation avec les problématiques écologiques de notre temps, installera une Grainothèque participative à l'accueil qui annoncera l'évènement du printemps **« Zéro déchet, on s'y met ! »**.

Quant aux enfants, de janvier à juin, des ateliers créatifs et heures du conte leur seront proposés dans un esprit ludique et pédagogique.



LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Bertrand Stofleth, artiste photographe

Invité en résidence de recherche et de création à la Maison forte de Hautetour d'octobre 2019 à février 2020, Bertrand Stofleth présentera son travail lors d'une exposition visible à partir du mois de mars 2020. Le travail de cet artiste photographe s'inspire de la forme documentaire, tout en

conservant une esthétique contemplative et analytique de l'image. La tension visible sur les lieux, la limite entre le naturel et le culturel, les temporalités qui se superposent, les conflits qui se tissent au sein des sites, sont au cœur de sa pratique. Les photographies qu'il souhaite ainsi produire

du territoire sur lequel a lieu sa résidence artistique, proposeront de s'arrêter et de regarder ce qui se joue, entre les grands paysages naturels et les ouvrages, comme les multiples usages de (ré)appropriations des hommes qui l'habitent.

Colombe Boncenne, écrivain



Depuis 2016, la Maison forte de Hautetour accueille en résidence des écrivains qui, en venant sur le territoire, vont à la rencontre de ses habitants, leur histoire, leur quotidien. Prenant pour thème et principe de base la notion de « déplacement », l'auteur sélectionné dans le cadre de la résidence d'écriture n'est ni originaire, ni coutumier de la région. Il est invité à se questionner sur le sentiment de dépaysement provoqué par le « déplacement » de son lieu de

vie quotidien vers ce nouvel environnement que constituent la Maison forte de Hautetour et plus largement le paysage de montagne de la vallée, pendant le temps de sa résidence. Ce questionnement se traduit par l'écriture d'un texte de fiction dont l'objectif est à court terme la publication. Après Éric Pessan (2016) et Anne Collongues (2018), Colombe Boncenne viendra en résidence à la Maison forte de Hautetour de Saint-Gervais entre janvier et juin 2020.

PORTRAIT

Colombe Boncenne est née à Paris au mois de mai il y a presque quarante ans. Longtemps, elle a vécu entourée de livres

qu'elle n'a pas ouverts. Lorsque ça l'a piquée, la littérature, elle ne s'est plus arrêtée. Elle en a fait ses études, puis très vite son métier. D'abord dans l'édition, comme attachée de presse pour les sciences humaines, puis en indépendante, en tant que programmatrice pour des manifestations littéraires. Ainsi, invite-t-elle régulièrement des auteurs, des musiciens ou des artistes qu'elle aime, à venir parler de création et/ou lire des textes à la Maison de la poésie à Paris, ou aux Correspondances de Manosque. Elle s'occupe également d'un programme de rencontres entre auteurs et lycéens pour le compte de la Région Île-de-France.

PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'HIVER 2019-2020 : LES FEMMES À L'HONNEUR

Les expositions présentées à la Maison forte de Hautetour et au musée d'art sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce, auront pour thème central en 2020, les femmes.

Avec l'ouverture de l'exposition « Grimpeuses des cimes. L'alpinisme féminin du 19^e siècle à nos jours », la saison s'ouvre sur ce panorama de la difficile ascension qui a permis aux femmes d'être considérées et reconnues comme des alpinistes à part entière. À travers une série de plaques stéréoscopiques prises dans les années 1920 et ayant appartenu à Marguerite Picard - Camuset, alpiniste des Contamines-Montjoie, membre du Groupe de Haute-Montagne, cette exposition propose de revenir sur l'histoire des grandes figures féminines de l'alpinisme. Grâce aux nombreuses photographies, documents d'archives et récits d'ascensions, prêtés par des institutions et des particuliers, elle met en lumière les parcours de ces femmes que l'on oublie bien souvent.

À Saint-Nicolas-de-Véroce, une **exposition dédiée à Charlotte Perriand** (1903-1999) dont on célèbre l'anniversaire de sa disparition, présentera

les créations architecturales alpines de cette passionnée de montagne qui a su nourrir sa création de son expérience d'alpiniste. Réalisée à partir de l'exposition « Charlotte Perriand et la montagne » de la commissaire Claire Grangé, l'exposition de la salle des Colporteurs revient sur les travaux novateurs de l'art de vivre en altitude qu'a su imposer l'architecte et créatrice à l'œil résolument moderne. Elle met en avant ses dernières créations de la station des Arcs, autant que ses premières réalisations dès la fin des années 1930 à Saint-Nicolas-de-Véroce avec le *Vieux Matelot*, le refuge-bivouac et le refuge-tonneau.

Des visites et des ateliers autour de ces expositions sont proposés tout l'hiver. Des conférences et des rencontres avec des femmes guides et alpinistes seront également proposées pour prolonger l'exposition.

Programmation disponible sur les sites culturels et à l'Office de tourisme.

« Grimpeuses des cimes. L'alpinisme féminin du 19^e siècle à nos jours », Maison forte de Hautetour, du 20 décembre 2019 au 26 avril 2020.

« Charlotte Perriand. L'art de vivre en altitude », Musée d'art sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce, du 28 janvier au 3 mai 2020.

Marguerite Camuset, au-dessus de la mer de glace - Collection Marguerite Camuset



DE NOUVEAUX HORAIRES POUR LES MUSÉES, DE NOUVEAUX MODES DE VISITES

À partir du 4 mai 2020 et jusqu'au 15 juin, les musées de Saint-Gervais (Maison forte de Hautetour et musée d'art sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce) seront accessibles sur demande pour des visites uniques des lieux.

Les réservations sont en ligne sur le site Internet de la commune, à l'onglet « Réserver », « Inscription aux animations ». Pendant cette période où les musées sont fermés au public, il vous sera désormais possible d'y accéder sur simple réservation par Internet ou téléphone, et à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Une nouvelle manière de découvrir le patrimoine de la commune tout au long de l'année !

Renseignements et réservations :
04 50 47 79 80 / hautetour@
saintgervais.com / <https://reservation.saintgervais.com/>

La Voie Musicale du Mont-Blanc...

Ou plutôt son école de musique... En premier de cordée, Mathieu Charrière avec son équipe de professeurs et de bénévoles a travaillé tout l'été pour vous proposer de nouvelles résonances au Mont-Blanc.

Le weekend du 25 janvier, l'école de musique vous proposera un Festival autour de la Clarinette avec l'intervention de Tanguy

Gallavardin, clarinette solo à l'orchestre de Pau Pays de Béarn et de son groupe Yumi duo avec entre autres, un concert dessiné, magnifique et poétique, « l'Odyssée de Yuna ».

Le weekend du 8-9 février, un festival de musique de chambre avec l'intervention du trio Ernest de Genève fera vibrer la maison forte de Hautetour.

Puis, **les 16-17 mai**, se tiendra un festival des cuivres avec la participation du Quintet de cuivres, le Penta Brass.

Les 6 et 7 juin, l'école accueillera l'ensemble de Flûte du Rhône Alpes et terminera sa saison le 20 juin avec la venue du groupe de Funk « Les Edgar. »

L'Harmonie y ajoutera également son écho en vous proposant **le dimanche 19 avril** un spectacle musical et humoristique en partenariat avec les Heavy Fingers, célèbre trio de « jazzmen saxophonistes. »

Les dimanches 16 et 23 février, la ville de Saint-Gervais aura le plaisir d'accueillir pour sa création le **Mont-Blanc Wind Orchestra**, ensemble à vent composé de 50 musiciens professionnels dirigés par notre directeur, Mathieu Charrière, à l'initiative de ce nouvel orchestre.





LUMIÈRES SAINT-GERVAIS MONT-BLANC – 4^E ÉDITION

La mise en lumière de Saint-Gervais rencontre un véritable succès populaire grâce à la richesse du patrimoine de la commune, aux talents des artistes et à une

collaboration exemplaire avec les équipes de la Ville de Lyon.

Suite aux nombreux retours positifs sur l'installation lumière du Pont du Diable l'an passé, l'artiste Sébastien Lefèvre revient avec une nouvelle œuvre qui va à nouveau sublimer cet édifice. Cette édition sera complétée par une projection réalisée par Anne Hirsch, un « mapping », sur la façade de la maison de Saint-Gervais, et par deux installations interactives, visuelles et sonores, de Julien Menzel, ainsi qu'une mise en lumière de l'église de Saint-Gervais et de l'Hôtel de ville par Daniel Knipper, scénographe et régisseur lumière.



WHITE WEEK-END

18 et 19 janvier 2020

UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Le **Domaine Skiable de Saint-Gervais Mont-Blanc** vous donne rendez-vous le 18 janvier 2020 pour l'inauguration du nouveau télésiège des

Chattrix à Saint-Nicolas de Véroce.

UNE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS

Découvrir les coulisses du domaine avec les daineurs, nivoculteurs et moniteurs de Saint-Gervais, s'initier gratuitement aux randonnées à skis et en raquettes, ou encore vivre une expérience unique en bivouaquant de nuit sur les crêtes enneigées. Pour les familles et les enfants, des activités ludiques sont organisées tout le week-end.

Les **Thermes de Saint-Gervais** seront présents dans un village bien-être éphémère sur le domaine.

D'autres surprises insolites seront dévoilées pendant ces deux jours enjoués et sportifs.



SKI NOCTURNE

Tous les jeudis des vacances scolaires

Pendant les vacances de Noël et d'hiver, venez skier sur les pentes éclairées du Bettex pour découvrir de nouvelles sensations skis aux pieds !

Remontées mécaniques ouvertes : Télésiège Ecole et Télésiège du Bettex

Horaires : 18h à 20h30

Tarif : gratuit

Animations de Noël : slalom parallèle avec l'ESF de Saint-Gervais, snake gliss (luges en forme de serpent), ou encore lancer de boules de neige sur cible lumineuse. Pour février, voir programme d'animations de l'Office de Tourisme.

Navette gratuite : Télécabine de Saint-Gervais (1^{er} départ à 18h) et télécabine du Bettex (dernier départ 20h30)

ATTENTION ! LE DMC NE FONCTIONNERA PAS PENDANT CES NOCTURNES

AGENDA

11 janvier SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE

Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais
MATCH DE HOCKEY D1 MONT-BLANC VS MARSEILLE
Patinoire de Saint-Gervais

18 janvier LA NUIT DE LA LECTURE

Bibliothèque Fernand Braudel

Les 18 et 19 janvier WHITE WEEK-END SUR LES PISTES

**Les 25 et 26 janvier
FESTIVAL AUTOUR
DE LA CLARINETTE**
Théâtre Montjoie

29 janvier DIAGONALE DU MONT JOLY – MONTÉE SÈCHE VERSION HIVER

Piste des Chattrix – Saint-Nicolas
**8 février
MATCH DE HOCKEY
D1 MONT-BLANC VS CAEN**
Patinoire de Saint-Gervais

Les 8 et 9 février FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Maison forte de Hautetour
**Du 12 février au 4 mars
DESCENTE AUX
FLAMBEAUX DE
SAINT-NICOLAS**

Grande descente aux flambeaux des acteurs socio-économiques de la station (04/03)
Piste des Chattrix – Saint-Nicolas de Véroce

Les 13-20-27 février et 5 mars DESCENTE EN LUGE DE 4 KMS... LA CLASSIQUE ! SKI NOCTURNE

Front de neige du Bettex

Les 16 et 23 février CRÉATION MUSICALE DU MONT-BLANC WIND ORCHESTRA

**19 février
CONFÉRENCE
« LES FEMMES
ALPINISTES : AU-DELÀ
D'UNE CONQUÊTE
DES SOMMETS ? »**
Maison forte de Hautetour

26 février CONFÉRENCE « CRINOLINES EN MONTAGNE : QUELLES REPRÉSENTATIONS POUR LES FEMMES ALPINISTES ? »

Maison forte de Hautetour
**27 février
FÊTE DE LA GLISSE AVEC
LES MONITEURS DE L'ESF**
Front de neige du Bettex – 20h30
DON DU SANG
Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais

29 février MATCH DE HOCKEY D1 MONT-BLANC VS CLERMONT FERRAND

Patinoire de Saint-Gervais
**4 mars
CONFÉRENCE « GUIDES ET
CLIENTS, LES ASCENSIONS
DU CÔTÉ DES MONCHUS »**
Maison forte de Hautetour

Du 21 au 27 mars 36^E FESTIVAL MONT- BLANC D'HUMOUR

Théâtre Montjoie – Saint-Gervais
**25 mars
CARNAVAL**
Cour de l'école Marie Paradis – Esplanade Marie Paradis

Du 3 au 5 avril SALON ÉNERGIE MONTAGNE ET ÉCO- HABITAT – 24^E ÉDITION

Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais

19 avril SPECTACLE MUSICAL ET HUMORISTIQUE DE L'HARMONIE MUNICIPALE AVEC LES HEAVY FINGERS

**22 avril
CONFÉRENCE
« L'AVENTURE DES
MAISONS D'ENFANTS
DE SAINT-GERVAIS »**
Maison forte de Hautetour

Les 25 et 26 avril EXPOSITION DE MODÉLISME FERROVIAIRE

**Les 16 et 17 mai
FESTIVAL DES CUIVRES
AVEC LE QUINTET
PENTA BRASS**
Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais

17 mai MARCHÉ AUX FLEURS

Promenade du Mont-Blanc – Saint-Gervais
**Les 6 et 7 juin
FESTIVAL AUTOUR DE LA
FLÛTE AVEC L'ENSEMBLE DE
FLÛTES DE RHÔNE ALPES**
Saint-Gervais

Les mardis (vacances scolaires d'hiver et de printemps) JARDIN DES GLACES AVEC CHARLOTTE LA MARMOTTE

Patinoire – Saint-Gervais – 10h-12h
**GALA DE DANSE
SUR GLACE**
Patinoire – Saint-Gervais
**ATELIER PEINTURE
SUR PORCELAINE (DU
24/12 AU 28/04)**
Chalet des créateurs – Saint-Gervais – 14h-17h

Les mercredis LES MERCREDIS DES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (SPECTACLES, ANIMATIONS)

Renseignements à l'Office de tourisme

ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS

Office de tourisme – Saint-Gervais – 15h30/17h30 – du 12/02 au 04/03
ATELIER RECYCLAGE – TRAVAIL DU BOIS (DU 01/01 AU 29/04)
Chalet des créateurs – Saint-Gervais – 15h-17h
MARCHÉ DU FAYET
Toute l'année

Les jeudis MARCHÉ DE SAINT-GERVAIS

Toute l'année
CINEMA
Théâtre Montjoie – Toute l'année – 20h30
L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque Fernand Braudel – 11h – Pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps
ATELIER CRÉATION DE LUTINS (DU 26/12 AU 30/04)
Chalet des créateurs – Saint-Gervais – 15h-17h

Les vendredis du 14 février au 6 mars FABRICATION D'IGLOO EN FAMILLE

Bettex
**Les dimanches du
9 février au 1^{er} mars
POT D'ACCUEIL**
Bettex – Sous le carillon – 12h15
Saint-Nicolas-de-Véroce – Sous le préau de l'ESF – 18h
Saint-Gervais – Promenade du Mont-Blanc – 18h

CULTURE ET EXPOSITIONS

**Du 19 décembre au 26 avril
EXPOSITION
« GRIMPEUSES DES CIMES.
L'ALPINISME FÉMININ
DU 19^E À NOS JOURS »**
Visite guidée de l'exposition les 20 février, 5 mars, 9 et 23 avril
Maison forte de Hautetour

Du 28 janvier au 3 mai EXPOSITION « CHARLOTTE PERRIAND ET LA MONTAGNE »

Musée de Saint-Nicolas de Véroce salle des colporteurs

Du 27 mars au 23 avril « CABINET DES CURIOSITÉS SUR LE DAHUT »

Bibliothèque Fernand Braudel

D'avril à mai EXPOSITION DE BERTRAND STOFLETH, PHOTOGRAPHE

Maison forte de Hautetour
**De juin à septembre
EXPOSITION COLLECTIVE
D'ART CONTEMPORAIN
D'ARTISTES FÉMININES**
Maison forte de Hautetour

De juin à septembre EXPOSITION DE MATTHIEU PILAUD

Pile Pont Expo – Saint-Gervais

Les 6 mars et 17 avril ATELIER LES P'TITS CURIEUX : « FABRIQUE TON CYANOTYPE »

Maison forte de Hautetour

Les 21 février et 28 avril ATELIER LES P'TITS CURIEUX : « L'AFFICHISTE »

Maison forte de Hautetour

Les 15 et 29 février et 11 et 25 avril VISITE GUIDÉE « LE VISAGE DE SAINT-NICOLAS, HISTOIRE ET MUTATION D'UN VILLAGE STATION »

Rdv église de Saint-Nicolas

Les 13 et 27 février et 16 et 30 avril VISITE GUIDÉE « ÊTRE GUIDE, HIER ET AUJOURD'HUI »

Maison forte de Hautetour

Tous les vendredis pendant les vacances scolaires VISITE ÉNIGMATIQUE DU MUSÉE D'ART SACRÉ DE SAINT- NICOLAS DE VÉROCE



Cette année, Arthur Jugnot, metteur en scène, comédien, auteur et co-directeur des théâtres des Béliers (Avignon et Paris), succède à l'équipe du Point Virgule pour la programmation de la 36^e édition du Festival Mont-Blanc d'humour, qui se déroulera du 21 au 27 mars 2020 au Théâtre Montjoie.

Les saint-gervolains l'avaient découvert en 2007 dans « La sœur de Jerry King », spectacle romantique haut en couleur, présenté lors de la cérémonie d'ouverture du 23^e Mont-Blanc d'humour. Il revient au festival avec une double casquette, celle de programmateur du festival et celle d'artiste présentant son tout nouveau spectacle « Moi papa ? », une comédie aussi drôle que touchante.

36^E FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Gageons que la 36^e édition, toujours parrainée par Catherine Salvador, révélera une fois encore un superbe talent avec le prix Henri Salvador 2020 !



Samedi 21 mars : Alex VIZOREK
« Saint-Gervais Mont-Blanc donne Carte Blanche à Alex Vizorek »

Un spectacle unique et inédit, spécialement dédié à Saint-Gervais Mont-Blanc et à son Festival. Le comparse de Charline Vanhoenacker dans l'émission « Par Jupiter » sur France Inter s'en prend à l'actualité, à la politique ou encore à l'art à travers un florilège de ses meilleurs sketches et la découverte en avant-première de ses prochains sujets de prédilection. À l'occasion de ce one-man-show décoiffant, venez vous détendre les zygomatiques.



Dimanche 22 mars : Arthur JUGNOT
« Moi Papa ? »

Un voyage humoristique au bout de la paternité. Il n'y a pas d'école pour apprendre à être papa. Pas de prof pour expliquer comment changer les couches, préparer un biberon, gérer les nuits sans sommeil. Pas de formation pour les menus de sa chérie enceinte... Devenir papa, c'est comme se retrouver dans la jungle sans guide et sans coupe-coupe !

C'est un voyage au bout de l'extrême. Ça reste malgré tout la plus belle des aventures... Mais si seulement on pouvait dormir !



Mercredi 25 mars : BEN
« Ben, nouveau spectacle »

Pour écrire son nouveau spectacle, Ben voulait le meilleur. Il a donc acheté un siège de bureau ergonomique. Le résultat est tout simplement hallucinant.



Vendredi 27 mars : Sophia ARAM
« A nos amours... »

Après un premier spectacle sur l'école, un second sur les religions et un troisième sur la montée des extrêmes, Sophia poursuit son observation de la société en revisitant nos préjugés, nos héros et nos petits arrangements avec l'amour.

Lundi 23, mardi 24 et jeudi 26 mars : le tremplin des talents

6 talents à découvrir dans le cadre d'une compétition acharnée avec à la clé le prix Henri Salvador. Gardons encore un peu le mystère sur les noms des talents en compétition... mais restez à l'affût, ils seront bientôt dévoilés !

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

ALPI HOURS FESTIVAL



Suite à l'arrêt du festival les Indézikables après son édition de 2017, et à la création en 2018 du festival OH2 avec la commune de Passy qui n'a pas donné les résultats escomptés, le conseil municipal a souhaité réaffecter le budget du festival dans l'organisation d'un nouvel événement estival à l'attention des Saint-Gervolains et d'un public familial : Alpi Hours Festival est né !

Ce festival, dont le nom fait référence aux happy hours, est un événement fédérateur autour des

arts de la rue et de la musique. Il a été conçu pour attirer le plus grand nombre en présentant des spectacles et concerts tout public et pour toutes nationalités : clowns, acrobaties burlesques et musique. Ce ne sont pas moins de 17 spectacles différents qui ont été proposés gratuitement, en fin d'après-midi et début de soirée, lors de cette première édition, qui s'est déroulée du 18 au 20 juillet 2019.

Véritable succès, plébiscitée tant par les vacanciers que par les locaux, ce festival sera pérennisé et développé en 2020, avec une édition en juillet et une en août. Rendez-vous au cœur de l'été pour cet événement devenu incontournable !

TOUR DU VAL D'AOSTE

Mercredi 17 juillet 2019, Saint-Gervais a accueilli l'arrivée de la 2^e étape du Tour du Val d'Aoste, dans sa politique d'accueil de grands rendez-vous sportifs, notamment autour du cyclisme.

Au départ de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie), les coureurs ont vécu une course riche en péripéties, empruntant tour à tour le Cornet de Roselend, le Col des Saisies et la montée du Bettex par la route de la Cry pour enfin atteindre la ligne d'arrivée dans le centre-ville de Saint-Gervais.

Pour les connaisseurs de cyclisme, cette course réservée aux jeunes coureurs internationaux a révélé de grands talents comme Thibaut Pinot (France), Fabio Aru (Italie) ou encore Yaroslav Popovych (Ukraine).



SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

La saison d'hiver 2019/2020 commence pour nos avaleurs de neige et poudreuse.

Après un été consacré à rattraper les heures de cours mises en veille pour cause de compétition hivernale, tout en peaufinant leur condition physique, Mathis, Julia, Victor, Yann et Loan vont retrouver les circuits internationaux juniors ou seniors dans leurs disciplines respectives. L'Amérique du Sud ou du Nord pour les uns, l'Europe pour les autres en ce début de saison. Vous pouvez les suivre sur les réseaux sociaux, où ils ne manquent pas d'occasions pour parler de notre station de Saint-Gervais Mont-Blanc.

Anne-Laure Roux et Léo Roblin vont laisser les sentiers de trail, pour le ski de fond ou de randonnée, et Erwan Bibollet, le VTT.

Erwan justement à qui nous avons posé quelques questions pour mieux le connaître.

ERWAN BIBOLLET EN 11 QUESTIONS

1. Quelle est ta couleur préférée ?

Ma couleur préférée est le bleu azur !

2. Quel ton film préféré ?

J'hésite entre "le Loup de Wall Street" ; "Into the wild" ou "Interstellar", 3 films bien différents que j'adore d'une part par le jeu des acteurs, d'autre part par la morale de ces films. Dans les 3 cas, ils m'inspirent énormément !

3. Quel est ton pire souvenir d'école ?

Lorsque j'ai su que la voiture sur laquelle je venais d'envoyer mon avion de papier (ma convocation

pour le bac) appartenait à la principale... "pas de bol", elle arrivait à sa voiture donc aucune chance de le reprendre. Il faut avouer que cette feuille verte et cartonnée a beaucoup trop bien planée ! Approximativement 100 mètres !

4. Quel est ton parcours préféré sur la commune de Saint-Gervais ?

La WIZZ bien sûr ! Cette piste de descente est ludique et il existe plusieurs variantes et quelques traces secrètes qui la rendent un peu plus technique !

5. Combien de VTT as-tu ?

Je possède 5 vélos, c'est pratique pour s'entraîner. Je pratique l'enduro et cela nécessite d'être très polyvalent :

un Trial, un Dirt, un Cross-Country, un vélo de route et un Enduro de la marque PIVOT, mon partenaire VTT qui me suit depuis longtemps !

6. Quel est ton coin de paradis ?

Le Genius Park, comprendront ceux qui pourront ! (lol). Un autre coin de paradis, c'est quand je rentre dans un beau magasin de VTT, comme chez Sport Spirit aux Houches ! Je pourrais y rester toute une journée !

7. Quel est le compliment que tu détestes ?

"T'as une petite mine aujourd'hui !" Manière délicate mais néanmoins honnête de vous dire que vous avez une "sale gueule". Ça se prononce généralement sur un ton inquiet.

8. Quelle musique t'insupporte ?

« Eiffel 65 – Blue ». Vous savez, celle qui fait : "I'm blue dabedi dabeda, dabediii dabedaaa..." Avouez, vous l'avez lue en chantant ! (lol)

9. Quel est ton plat préféré ?

Les lasagnes "faites maison", rien de mieux que celles de Gi Bib (la mamma) !



10. Si tu étais un héros de fiction, qui serais-tu et pourquoi ?

Hulk, parce qu'à la salle il soulève 500 kg aux squats ! Ou Flash cela me permettrait de faire péter les chronos lors des compétitions !

11. Qu'est-ce qui t'a amené à la pratique de VTT ?

Tout a commencé en regardant une vidéo sur Youtube, 2 personnes qui ont créé leur piste de descente dans la forêt avec des grosses rampes en bois. On les voit s'élancer et lâcher de gros whips*. J'ai adoré alors j'ai commencé à essayer d'en faire autant sur les chemins de Saint-Gervais, jusqu'à ce que mon vélo, qui n'était pas adapté, se fende quasiment en deux ! J'ai donc tanné mes parents pour en obtenir un plus adapté, puis j'ai fait ma première compétition régionale de VTT de descente où je me suis fait exploser ! Mais j'ai adoré l'ambiance et l'adrénaline que ce sport prônait ! Du coup, j'ai persévéré en me spécialisant en Enduro et l'aventure continue !

* lorsque la roue arrière passe à côté de la roue avant en l'air

VIA FERRATA DU PARC THERMAL



1 429 en juillet, 1 308 en août, 276 en septembre et 159 en octobre.

C'est un total de 3 172 passages de grimpeurs que la via Ferrata du parc thermal du Fayet a vu passer au départ de la gorge du Bonnant derrière les thermes.

Un très beau succès pour une 1^{re} année d'ouverture, malgré la difficulté des 3 voies, côté AD, D+, TD+, qui se succèdent, au-dessus

du lit du Bonnant et ses cascades.

Tous ne sont pas arrivés en fin de parcours sous le pont de Saint-Gervais. Mais la rapide renommée de ce parcours jalonné de nombreux passages techniques et physiques, avec surplombs, dévers, passerelles et pont népalais a séduit nombre de grimpeurs qui trouvent là une via Ferrata qui n'existait pas au Pays du Mont-Blanc.

3 échappatoires ont été mises en place pour ceux qui ne pourraient pas terminer la partie engagée du parcours, surpris par l'intensité physique demandée.

C'est une via Ferrata exigeante, aérienne mais dans un site fermé d'une gorge, qui requiert expérience, matériel de sécurité et « des bras » !

2020 verra certainement une augmentation du nombre de grimpeurs, sa renommée dépassant maintenant le Pays du Mont-Blanc.

Préparation physique obligatoire pour tous, qu'on se le dise !

Contest d'escalade

L'Association des Utilisateurs du Mur d'Escalade AUME assure la gestion du mur d'escalade situé dans la pile du pont de Saint-Gervais, rive gauche.

Elle est composée de plusieurs membres :

- L'association du Secours en montagne du Val Montjoie
- Le bureau des Guides de Saint-Gervais
- Le Club Alpin Français
- La MJC
- Le collège de l'Assomption

Depuis 4 ans, le club organise une compétition : un contest d'escalade sur une journée.

Cette compétition, qui se veut un moment de grimpe sympa et convivial sur toutes les voies artificielles de la salle, s'adresse aux grimpeurs débutants, confirmés ou experts, licenciés ou non.

Le samedi 28 septembre 2019, 47 participants de 8 à 18 ans ont grimpé sur une trentaine de voies proposées par l'organisation, d'abord en qualification puis en finale pour se départager.

Pour cela, les dirigeants et entraîneurs démontent et nettoient toutes les prises de la

salle le week-end précédent. 30 voies sont nouvellement tracées pour ce contest, avec un nombre de points déterminé, donné en fonction de leur difficulté.

Ces voies sont grimpées par les compétiteurs, en fonction de leur niveau plus que de leur catégorie, à volonté le matin pour les qualifications.

Durant le repas de midi pris en commun, le jury de 3 personnes décide des voies des finales par catégorie, et l'après-midi chaque grimpeur passe en individuel, avec pour objectif de terminer au sommet.

Cette compétition est ouverte à tous, également aux non licenciés car l'organisation assure l'ensemble des compétiteurs, auprès de la FFME pour cette journée.

10 podiums ont clôturé cette journée de compétition. Ce contest apprécié par les grimpeurs, est une suite logique à la création du club et au développement de l'escalade à Saint-Gervais impulsé par ses bénévoles.



Podium U14 filles, de gauche à droite : Marie Blanc, Marlyse Chevaldonné, Louise Clévy

PASSAGE DE L'UTMB À SAINT-GERVAIS, EXTRAORDINAIRE !

« EXTRAORDINAIRE », tel est le terme employé sur les réseaux sociaux, par des traileurs américains, pour qualifier leur passage à Saint-Gervais lors de cette édition 2019 de l'UTMB. D'autres disent « exceptionnel », « communion avec le public », « plus belle ambiance de la course », mais aussi « attention, ne pas se laisser griser par le sentiment d'euphorie donné par cette étape du tour », il reste 140 km à faire.

Le nouveau parcours, mis en place cet été, permet aux athlètes de traverser 2 fois le centre-ville : en arrivant du rond-point Gontard pour rejoindre la promenade du Mont-Blanc et en remontant vers ce même rond-point pour prendre la direction de la patinoire.

Plusieurs milliers de personnes s'étaient rangées derrière les barrières posées par les services techniques de la ville, pour une arrivée aisée des 2 500 traileurs vers le ravitaillement.

Le plan de transport de l'organisation obligeait les suiveurs et accompagnateurs en voitures de se garer aux parkings du DMC, de la route des Contamines ou de la déchetterie.

Un service de bus avec arrêt à chaque parking, numéroté, éclairé, avec présence de



Jean-Baptiste Perruchon et Sophie Courtine après la ligne d'arrivée à Chamonix

bénévoles, a permis de fluidifier la circulation entre Saint-Gervais et les Contamines Montjoie.

Portés par une météo particulièrement clémente cette année et par l'organisation efficace de la manifestation réalisée par la commune avec l'aide précieuse des bénévoles, de nombreux spectateurs sont restés très tard le soir, pour voir l'ensemble de la course.

L'UTMB 2019 une très belle édition, avec, il faut les féliciter, 3 finishers saint-gervolains : Sophie Courtine, Éric Mathieu et Jean-Baptiste Perruchon.

Les traileurs saint-gervolains des courses de l'UTMB une nouvelle fois à l'honneur



Ils sont presque une quarantaine de traileurs saint-gervolains à avoir pris le départ des courses de l'UTMB en 2019. Saint-Gervais a donc été fortement représenté pour cette édition. Si certains participants courageux ont malheureusement dû abandonner en cours de course, la plupart ont terminé leurs parcours respectifs.

La ville de Saint-Gervais a tenu à rendre hommage aux coureurs ainsi qu'aux nombreux bénévoles, lors d'une cérémonie officielle et conviviale à la mairie. Ce fut l'occasion pour le Maire de rappeler l'implication de la commune dans le développement des sports de pleine nature, et en particulier du trail et de la course en montagne.

Liste des finishers saint-gervolains :
UTMB (171 km) : Sophie Courtine, Éric Mathieu et Jean-Baptiste Perruchon
TDS (145 km) : David Salenne
CCC (101 km) : Leslie Roquecave et Vincent Klaes
OCC (56 km) : Ludovic Colas et Stephen Roux
MCC (40 km) : Audrey Belpomme, Justine Chambel, Flora Chatellard, Claire George, Élise Georget, Anne-Laure Roux, Émilie Sallet, Margaux Segrais, Thibaut Arnaud, Patrice Blanc-Gonnet, Jocelyn Clévy, Valentin Crozet, Frédéric Ducroz, Stanley Jasmin, Florian Plaisance, Antoine Séjalon, Alain Simonot et Joffrey Vincent

UN NOUVEAU CHALET D'ACCUEIL POUR LES GUIDES AU PARC THERMAL

Le parc thermal regorge d'activités pour tous et ne cesse de se développer ces dernières années. Les Thermes ont fait peau neuve, la via Ferrata a vu le jour en 2018, le parc de jeux des enfants a été renouvelé et le Club House a rouvert ses portes avec un nouveau gérant. Le petit train du parc thermal a toujours autant de succès, tout comme le terrain de boules, le parcours de santé, le rocher d'escalade.

La Compagnie des guides de Saint-Gervais, au travers de la SAS Mont-Blanc Parc Aventure, a repris l'exploitation du parc aventure existant et l'a agrandi et modernisé.

Celle-ci complète son offre : le rocher d'escalade et la via Ferrata. Les deux mazots qu'ils utilisaient étant devenus trop petits, la commune a proposé la construction d'un bâtiment avec des toilettes publiques au rez-de-chaussée et un étage mis à la disposition des guides, dans le cadre d'un bail, à la fois pour l'accueil de la clientèle et le stockage du matériel.

Ce projet, d'un montant de travaux de 332 700€ TTC, a été subventionné en partie par la Région AURA dans le cadre du Plan Thermal et par le Conseil départemental dans le cadre du Plan Tourisme, la Commune supportant le reste.



Inauguration du chalet en présence des guides, de Martial Saddier, vice-président du conseil régional AURA, de Pascal Chapelland, président de la SAS Mont-Blanc Parc Aventure, du maire Jean-Marc Peillex et des élus saint-gervolains

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS

liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peilleux

UNE ÉQUIPE FIÈRE DES DÉCISIONS PRISES !

Thermes, remontées mécaniques, casino... les sujets emblématiques pour l'avenir de notre village ne manquaient pas lors de ce mandat et alors que les élections municipales se tiendront en mars prochain, l'équipe de la majorité autour de Jean-Marc Peilleux assume ses décisions, face à une opposition toujours aussi absente.

Depuis 6 ans, les élus de l'opposition n'ont fait que brandir épouvantails, incohérences et peurs injustifiées. Comment peut-on donner l'illusion d'avoir joué un rôle en étant absent à la quasi-totalité de 6 années de commissions et autres réunions municipales ? Les élus de l'opposition dont le turn-over peut surprendre : 3 sièges, 3 démissions, 6 élus au total, pensent avoir défendu l'intérêt général quand nombreux de leurs votes étaient clairement orientés par des considérations toutes autres.

UNE ACTION CONFIRMÉE PAR DES ACTES !

En face, les élus de la majorité ont les faits avec eux. D'abord, la récente **confortation du PLU, Plan Local d'Urbanisme**. Alors que les tribunaux ont l'habitude de retoquer ces documents d'urbanisme, à Saint-Gervais, hormis

quelques corrections à la marge, ce sont les droits des Saint-Gervolains qui ont été confirmés par cette décision de justice. Un élu de l'opposition arguait même, dans le cadre du recours qu'il a formulé pour demander l'annulation du PLU, que les conseils municipaux décentralisés au Fayet et à Saint-Nicolas-de-Véroce et donc les décisions prises lors de ceux-ci, comme le vote du PLU, n'étaient pas légaux, ou qu'il n'aurait pas été convoqué à la séance du Conseil municipal. la justice l'a débouté !

Autre point positif pour l'équipe municipale en place : le dernier **rapport favorable de la Chambre Régionale des Comptes**. Une nouvelle fois, les magistrats de la CRC ont donné un satisfecit pour la gestion financière de la commune. Les élus de l'opposition ont beau faire le show à chaque vote du budget, difficile de remettre en doute l'intégrité des juges de la Chambre régionale des Comptes.

Et puis, il y a les actes engageants finalisés pendant ce mandat avec la signature des DSP, Délégations de Service Public. Celle des **remontées mécaniques** avec la STBMA pour 157 millions d'euros d'investissements actés sur les 30 prochaines années, la toute **nouvelle DSP du Casino au Fayet**, établissement devenu en trois mandats le premier casino au

pays du Mont-Blanc, la rémunération pour la commune ayant été portée de 10 % à 12 % avec un bonus à 15 % au-delà de 5 000 000 € de produit brut des jeux (atteint en octobre 2019 !) Autre DSP de ce mandat : celle des Thermes où **L'Oréal est devenu l'actionnaire de la société délégataire**. Les travaux de modernisation des thermes offrent une nouvelle dimension à la partie médicale mais aussi aux Bains du Mont-Blanc, tandis que les produits se vendent à l'international.

Des vitrines des pharmacies parisiennes au pavillon français d'un salon dédié à l'importation en Chine, les cosmétiques des Thermes de Saint-Gervais Mont-Blanc sont partout. De quoi assurer de la visibilité pour notre station ; mais aussi des rentrées fiscales avec la redevance versée chaque année.

Des DSP, désormais toutes validées et signées, qui confortent la pérennité de notre commune, de notre station. De quoi maintenir une population permanente stable, comparé aux voisins de Megève ou Chamonix. Saint-Gervais, la ville au Pays du Mont-Blanc où il fait bon vivre à l'année et pour laquelle les élus de la majorité autour de Jean-Marc Peilleux souhaitent continuer de se mobiliser à l'avenir pour un seul objectif : défendre l'intérêt public.

ÉLAN CITOYEN

liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

Élan citoyen est né pour que vive la démocratie sur notre territoire.

Nos trois élus ont défendu l'intérêt général et ont émis des avis constructifs tout au long du mandat.

Ils ont dénoncé la gestion électoraliste et clientéliste imprégnée de démagogie et de mélange des genres.

Ils ont aussi dénoncé une hyperactivité malade privilégiant le court terme, aux conséquences désastreuses.

Entre autres :

- La gestion du dossier des Myriams, soi-disant sécurisé par notre maire sortant, est aujourd'hui à l'agonie.

- La gestion économiquement calamiteuse de notre domaine skiable, puisque notre collectivité sera redevable, à terme, de la somme de 62 millions d'euros à notre concessionnaire.
- Le projet UTN aux Bétasses qui envisageait plus de 6 000 m² construit dans une zone naturelle a heureusement été annulé par les tribunaux.
- La gestion hasardeuse du devenir de l'ancien refuge du goûter, aujourd'hui privé de perspectives.
- L'hôtel Doux à côté du TMB, en panne, est un fiasco technique, juridique et financier.

L'isolement politique avec les communes voisines nous pénalise dans la mise en œuvre de projets d'envergure pour répondre aux enjeux de demain.

Raisonnablement, après 37 années de siège au conseil municipal de Saint-Gervais, n'est-il pas temps pour le maire sortant de laisser sa place ?

OUVERTURE DE L'ARMANCETTE – HÔTEL 5*

Début juillet, le nouvel hôtel 5* de Saint-Nicolas de Véroce a ouvert ses portes. Lors de son inauguration début juillet, les invités ont pu découvrir au cœur de ce superbe hôtel, un espace bien-être (piscine intérieure/extérieure chauffée avec solarium, jacuzzis intérieur et extérieur, sauna, hammam, salle de fitness) et un spa avec cabines de soins.

Pour les gourmands, rendez-vous à la table d'Armante, restaurant de l'hôtel, ou au salon de thé/boulangerie. L'établissement sera ouvert à l'année.



Couper de ruban par Madame Gombault, entourée d'Anne-Cécile Quey, directrice de l'établissement et du maire Jean-Marc Peillex

42^e Foire Agricole

Encore une fois Saint-Gervais a su montrer son dynamisme lors de cette 42^e édition de la foire agricole, où de nombreux visiteurs ont parcourus les allées de la foire, malgré l'annonce de grand vent et autre brouillard.



la foire de Saint-Gervais est connue dans tout le département !

Il faut souligner aussi l'engagement des associations locales très impliquées sur cette jour-

née, et notamment celles qui tiennent la buvette ou la restauration à l'espace Mont-Blanc. Le ski club de Saint-Gervais a assuré le service de 800 repas sur la journée et mobilisé près de 100 bénévoles pour réaliser cet exploit. L'association des parents d'élèves de l'Assomption n'a pas démerité non plus au bar de la foire dès 6 h du matin !

La foire c'est l'affaire de tous, petits et grands, acteurs ou visiteurs, pour chacun une journée fatigante mais pleine de joie et d'amitié ! Souhaitons voir perdurer cet événement pendant encore quelques décennies !

Si la foire semble une affaire rodée, le comité d'organisation doit chaque année trouver de nouvelles idées, de nouveaux sponsors et se démener pour parer aux désistements ou aux difficultés de dernières minutes ! Composé uniquement de bénévoles, il se réunit une dizaine de fois au cours de l'année pour faire de cette journée une réussite. Pour cette édition 2019, la Mutuelle Sociale Agricole (partenaire de longue date) a choisi Saint-Gervais comme lieu de sensibilisation pour leurs élections de délégués de janvier 2020, preuve que

PARKING 2KM³ – NOUVEAU SYSTÈME DE COMPTAGE



Depuis mi-novembre, le parking souterrain gratuit de Saint-Gervais a été équipé d'un tout nouveau système de comptage des places de stationnement en adéquation avec les

œuvres qui ornent les murs et le plafond. Un panneau à l'entrée du parking permet désormais aux usagers de savoir en temps réel le nombre de places disponibles. Des témoins lumineux (vert ou rouge), ont ainsi été placés au-dessus de chaque espace afin de voir d'un coup d'œil si les places sont utilisées ou non.

Ce nouveau système a été mis en place grâce à un mécénat d'entreprise de **SPIE**, leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications. Le montant des travaux s'élève à 81 500 € HT.

75 ANS après les Pratz se souviennent

Il y a 75 ans, ce 14 août 1944, deux douaniers allemands, en patrouille de routine, ont été tués par la résistance locale à l'entrée du village des Pratz. La Résistance avait besoin d'ouvrir la route aux forces de l'AS qui devaient rejoindre Flumet.

Dès l'annonce de cette mort, une colonne allemande est montée du Fayet, semant la terreur sur Saint-Gervais, prenant des otages sur le bourg et incendiant une maison à l'entrée des Pratz.

Les habitants, effrayés, abandonnèrent le village, fuyant vers les Granges d'Orsin, craignant une répression aveugle comme à Oradour-sur-Glane, deux mois auparavant, en Juin 1944.

Heureusement quelques habitants, emmenés par Lubin Louvier, aidé par Paul Dujon, Lubin Grandjacques, et Guy Cruz-Mermy, ont eu un comportement humaniste, avant même l'arrivée de la colonne allemande.

Les cadavres des soldats allemands furent descendus à la morgue du cimetière, où on leur a fait un brin de toilette mortuaire. Cette attention,

accordée à leurs morts, ce geste humaniste, a calmé la hargne vengeresse des Allemands, venus pour mettre à sac tout le village. Seule la maison en face de la scierie a été incendiée. Le village a été épargné.

N'oublions jamais que ce geste d'humanité de Lubin Louvier a sauvé le village des Pratz, protégé par la Vierge, pense le curé Folliguet qui a organisé une grande procession, de remerciement le 15 août, comme le rappelle la plaque posée en 1945.



Ce 14 août 2019, quelques familles de Pratzien sont venues, avec les élus, se souvenir de cet événement historique pour honorer cet acte courageux, en déposant une gerbe de fleur à la mémoire de ces combattants.

L'ascension du Mont-Blanc comme si vous y étiez !



Vous pouvez désormais découvrir une visite virtuelle exceptionnelle à 360°, en haute définition, de l'ascension du Mont-Blanc réalisée par **Bernard Tartinville** pour la Commune de Saint-Gervais.

Un défi humain, physique et technique haut en couleur pour un rendu à la fois réaliste et magique. Une visite virtuelle réalisée en partenariat avec la marque Leica qui a fourni un équipement

professionnel haut de gamme pour la réalisation des prises de vues.

Bravant la météo, les nuages, l'altitude et surtout le poids du matériel à transporter à dos d'hommes, Bernard Tartinville et son équipe vous permettent de vivre une véritable aventure !

Laissez-vous tenter sur www.saintgervais.com – visite virtuelle 360°

DATES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche **15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche **22 mars 2020**.

ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Depuis 2014, les représentants de la commune à la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc sont élus en même temps que les conseillers municipaux. 40 élus siègent à la communauté de communes, et le nombre de représentants par communes est fixé par arrêté préfectoral. Pour les élections de mars 2020, la répartition des sièges est fixée comme suit :

Communes	Nb de sièges
Combloux	2
Les Contamines-Montjoie	1
Cordon	1
Demi-Quartier	1
Domancy	1
Megève	3
Passy	10
Praz-sur-arly	1
Saint-Gervais-les-bains	5
Sallanches	15
Nombre total de sièges	40

INFORMATION SUR LE VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration, en faisant établir une procuration **à la gendarmerie**. Il doit se présenter en personne avec un **justificatif d'identité** admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple), et remplir un **formulaire**. Le formulaire papier peut être rempli à la main à la gendarmerie, ou préalablement téléchargé et rempli sur Internet https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14952.do. Ces formalités accomplies, un récépissé lui est remis. La démarche peut être effectuée à tout moment, le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66 – Fax : 04 50 47 75 73

mairie@saintgervais.com

50, avenue du Mont d'Arbois

74170 Saint-Gervais-les-Bains

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h +

permanence état civil jusqu'à 19h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h

Pour les passeports et cartes d'identité, accueil sur rendez-vous.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 77 31

etatcivil@saintgervais.com

LE FAYET

T. 04 50 78 27 69

lefayet@saintgervais.com

49, rue de la Poste

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès de l'Office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

ÉTAT CIVIL

Naissances

JUILLET

01 Lou Suzanne RUIZ

05 Charlie Mélanie Amélie BOULLÉ

15 Victoire Geneviève PELLOUX

18 Eden Yanis BENGANA

AOÛT

05 Astrid Dorine Maxine GIBASSIER

18 Marcel Claude Gaston JACQUET

31 Franciszek Henryk

RUBASZEWSKI

SEPTEMBRE

10 Matteo David MENECHINI

27 Mathys BOULORD-ROEHR

OCTOBRE

18 Nino REY

20 Cornélia Hermione Héloïse

GRAVIER

25 Léa BROYE

28 Lucas JAMBON

NOVEMBRE

05 Anna GRANDJACQUES

08 Jao DE MARCOS POULAIN

19 Victor Henri Joseph PIGNARD

DÉCEMBRE

08 Lou CASTEL

Mariages

JUILLET

27 Emine ER et Tamer CEKAL

AOÛT

02 Alexia KRIGITSKY et

Antoine Yacine DJAFFRI

31 Nadia Ghislaine PASQUIER

et Michaël Patrice

GRANDJACQUES

SEPTEMBRE

07 Marion Alina GONZALEZ et

Sylvain Pierre Jean TARGA

07 Wendy Faith LOVINGER et

Alexandre Gaëtan Loup

MINOT

07 Marine Hélène Jeanne
TACONET et Marvin Loïc
CARTIER

13 Alexia Camille Sophie VERAN
et Clément Dominique Marie
Delphine HENNEQUIN

14 Christine Anne RAOUX et
Enrico BERARDI

21 Nathalie Marcelle Yvonne
MARTIN et Julien Henri
DESCHAMPS

21 Madison Marie Line MUGNIER
et Matthieu Alain Jacques
LOUARD

24 Huong Giang NGO et Georges
Léon ORSET

28 Deborah BISCIGLIA et Antoine

Osmond Jean LARMARAUD

28 Vincent David CIOCHON et
François Louis Joseph CONESA

OCTOBRE

05 Mathilde Muriel BOTTOLIER-

CURTET et Florent Denis

NICOUD

09 Marion Maud MERIDOUX

et Matthew James VAREY

DÉCEMBRE

14 Floriana Amélie VOINET

et Lionel Adrien NICOD

21 Nathalie Georgette Jacqueline

Cornélie LE CHEVANTON

et Hugues Marie Henri

Bernard DUBIGEON

30 Claire Elisabeth Marie

de VOGÜÉ et Louis

Guy Emile LEGENTIL

Décès

JUILLET

11 Fabrice GONZALEZ

12 Yves Ulysse DUPERTHUY

14 Philippe Gilbert Germain

BARRE

17 André Charles Michel

IVANGINE

23 Ludovic Jacques MAZIMANN

26 Marie France SERMET-

MAGDELAINE née MUGNIER

30 Jean Lucien BOCHATAY

31 Robert Thomas Victor ARBAUD

AOÛT

09 Germaine Julie ORSET

10 Claude Stéphane

DÉPRAZ-DÉPLAND

27 Lilette Marie Simonne

OBERSON

SEPTEMBRE

03 Philippe Balthazar CHAMBET

11 Norbert Elie ASSÉZAT

15 Émilien TUAZ-TORCHON

25 Jean Michel GERDIL-

MARGUERON

27 Daniel BLANDIN

OCTOBRE

04 Guy Kléber ROUX

04 Jean-Basile BILOT

05 Cédric Louis Gustave VIZET

06 Gilbert Jean Marcel GAUTIER

08 Martine Jeannine DUBOIS née

GAGATEL

09 Alice Rosalie PELLOUX née

COURVOISIER

25 Albert Louis DÉCRUY

26 Pasqualina BOUCHARD née

TSITSELI

27 Evelynne PAGE OLIVIER

30 Renée Marie COUTTET

NOVEMBRE

05 Marie Georgette BUTTIN née

ALVIN-BESSON

12 Didier JONOT

20 Slavomir BABJAK

24 Raymonde Arthémise DEMOLIS

née BOCHATAY

26 Robert Gérard Amand FÉLIX

29 Monique Marie-Thérèse

HOTTEGINDRE née MAYET

DÉCEMBRE

01 Xavier Jacques Hugues VITU

08 Françoise Micheline MATHY

Hommages



ÉMILIEN TUAZ (1932-2019)

Depuis tout gosse, dans sa ferme de la Forêt, « milien » n'a qu'un rêve : gravir les Miage avec son cousin Hubert : il veut devenir guide. Les deux cousins s'entraînent dans le massif, et voilà Émilien porteur, puis aspirant-guide, bénévole du secours en montagne dans le cadre de la compagnie des guides. Les aléas de la vie, la mort d'Hubert en 1957, son mariage avec Juliette, le transforment en garagiste. La montagne doit passer au second plan. Toujours prêt à aider les autres, il est élu conseiller municipal en 1964, fonction qu'il renouvellera jusqu'en 1983.

La Montagne est toujours là, dans sa vie au service des autres, il prend la présidence de la Société de Secours en montagne du Val Montjoie de 1975 à 1995, et dirige également la section locale du CAF de Saint-Gervais qu'il détache de Paris.

Mais son rêve d'enfant le hante toujours et il le compense en construisant son chalet du Truc, face à la Métrier, où il va se ressourcer le dimanche. Il devient aussi le mythique gardien du refuge de Plan Glacier, en bas du col de Miage, pendant six ans. Il réalise pleinement son rêve, qu'il transmet à ses enfants et petits-enfants, tous montagnards comme lui. Il peut même se réaliser dans son fils Hervé, qui deviendra guide.

Enfin, Émilien est avant tout un conteur hors pair de tout ce qu'il a vécu : son enfance, sa vie à la ferme, ses années de formation avec les vieux guides Armand Charlet, Louis Piraly, Gilbert Blanc..., ses premières courses, ses caravanes de secours, son vécu de garagiste, celui d'élu, ses années de gardiennage de Plan Glacier et son amitié avec Oscar le choucas. Dès qu'il parle, avec son langage imagé, son vocabulaire de terrain, ses expressions patois, on est pris, on écoute et l'on ne voit pas le temps passer !

C'est la bibliothèque sonore des alpes et de Montjoie qui vient de disparaître.



« SŒURETTE » ORSET, LA DAME DE BELLEVUE (1928-2019)

De son vrai prénom, qu'elle n'aimait pas, Germaine Orset, dite Sœurlette, vient de nous quitter sur la pointe des pieds. Elle a passé sa vie dans le grand triangle montagnard créé par son père, le grand guide Léon Orset : Le Châtelet, Tré-La-Tête et Bellevue. La ferme familiale du Châtelet l'a vu naître et a occupé sa prime jeunesse. Le refuge (et l'alpage) de Tré-La-Tête, deviendra son parc ce jeu de jeune adolescente, avec son frère Ness (René), avant guerre avant de devenir une cache pour le résistant Léon recherché par l'occupant.

Mais c'est à Bellevue que Sœurlette va s'épanouir et se réaliser pleinement, lorsque la famille se partage pour gérer les deux refuges. Ness et sa femme Colette sur Tré-La-Tête, Sœurlette et Léon sur Bellevue. Dans son auberge, hiver comme été, elle reçoit du beau monde du sport comme du cinéma, et se trouve toujours là pour proposer son farcement, ses « bougnettes » et son omelette au lard, avec les fromages de l'alpage de Léon. Depuis que l'âge la retenait dans sa maison de Beaulieu, elle vivait toujours dans sa tête à Bellevue. Et lorsque l'on trouvait un petit 4X4 pour la remonter sur le site, son visage se transformait, elle revivait dans son monde de Dame de Bellevue.